

Synthèse des STRATÉGIES NUMÉRIQUES Pour la formation doctorale en Sciences Humaines et Sociales en Tunisie

Octobre 2024



À propos de RAQMYAT

L'enjeu du projet RAQMYAT est de contribuer à faire émerger un nouveau modèle de formation doctorale en SHS à partir du cadre légal existant en Tunisie. Le parti-pris méthodologique est d'aborder ce travail sous l'angle de la mobilisation des pratiques numériques au service de la formation à la recherche des doctorants tunisiens dans les différentes disciplines des SHS et du développement de leurs compétences transversales, nécessaires à leur insertion professionnelle.

Partenaires

- UNIMED – Mediterranean Universities Union (Chef de file)
- Université de La Manouba (Coordinateur scientifique)
- Université de Kairouan
- Université de Sfax
- Université de Sousse
- Université de Tunis El Manar
- Université de Tunis
- Université Virtuelle de Tunis
- Université de Grenade
- Université de Vienne
- Fondation Maison de Sciences de l'Homme
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Tunisie

Plus d'info

www.raqmyatproject.eu

Disclaimer

Le projet RAQMYAT a été financé avec le soutien de l'Union européenne. Ce document reflète uniquement le point de vue de son auteur et la Commission ne peut être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qui y sont contenues.



Information du document

Titre du document	Synthèse des STRATEGIES NUMERIQUES Pour la formation doctorale en Sciences Humaines et Sociales en Tunisie
Nom du projet	RAQMYAT - Stratégies numériques pour la formation doctorale en sciences humaines et sociales en Tunisie
Numéro du projet	610216-EPP-1-2019-1-FREPPKA2-CBHE-JP
Lot de travail/Work Package	WP2
Date de finalisation	Octobre 2024
Status	Finale
Confidentialité	Public
Auteurs (Institutions Partenaires)	Université de la Manouba
Auteurs	Samiha Khelifa
Contributeurs	Sihem Najjar



Sommaire

Contexte du rapport	3
Le projet RAQMYAT	3
Première activité : le lot de travail WP1	3
Deuxième activité : WP2	4
Troisième activité : WP3	4
Quatrième activité : WP4	5
Cinquième activité : WP5	5
Méthodologie suivie	6
Enquête Quantitative	7
Échantillons et nombre de répondants	7
Diffusion des questionnaires	8
Enquête Qualitative	8
Personnes interviewées	8
Guide d'entretien	9
Synthèse et rédaction des documents stratégiques	10
Aspects juridiques et légaux	11
Cadre légal régissant la formation doctorale en Tunisie	11
Définition et objectifs visés de la formation doctorale en Tunisie	11
Compétences visées par le diplôme de doctorat	12
Organisation	15
Autorités pour fixer les cours complémentaires	16
Autorité de Signature du diplôme de doctorat	17
Des écoles doctorales	18
Obligation de centralisation des sujets de thèses	19
La Charte du doctorant	19
Cadre légal régissant le numérique éducatif	20
Le Numérique dans l'enseignement Supérieur en Tunisie	20



Des institutions nationales dédiées à accompagner la transition numérique de l'enseignement supérieur	22
Le CCK, une promesse d'infrastructure et d'accompagnement technique	22
L'UVT, une université conçue pour jouer un rôle transversal	23
Etat des lieux de la formation doctorale SHS	25
La formation doctorale SHS tunisienne en chiffres	25
Présence de la formation doctorale en SHS dans le schéma général national	25
Une répartition variable selon la discipline et entre les universités	27
Une formation féminisée	28
Usages spécifiques occasionnels à fréquents avec une infrastructure jugée non disponibles à limitées !	29
La recherche doctorale en SHS en Tunisie et la « conversion » difficile au numérique... : un regard sur les thématiques de recherche	30
Cartographie de la formation Doctorale SHS dans les universités partenaires	34
Gouvernance des cours doctoraux	39
Stratégies des Universités partenaires	40
Axes stratégiques de l'Université de Sousse	40
Axes stratégiques de l'Université de Tunis	42
Axes stratégiques de l'Université Virtuelle de Tunis	42
Axes stratégiques de l'Université de Kairouan	44
Axes stratégiques de l'Université de la Manouba	45
Axes stratégiques de l'Université de Tunis El Manar	46
Axes stratégiques de l'Université de Sfax	47
De Raqmyat, vers une stratégie nationale pour la formation doctorale SHS en Tunisie	48



Contexte du rapport

Le projet RAQMYAT

Ce document stratégique est produit dans le cadre du projet Erasmus Raqmyat qui cherche à contribuer à l'effort national visant à faire émerger un nouveau modèle de formation doctorale en SHS par le développement des pratiques numériques, à partir du cadre légal existant en Tunisie.

Cinq activités principales définies dans ce rapport sous l'appellation de *Work packages* WP (hors plan qualité, dissémination et coordination) ont été envisagées dans le cadre du projet.

Première activité : le lot de travail WP1

Une enquête de terrain destinée à valider les hypothèses de l'analyse préalable et à recenser les pratiques tunisiennes en matière de formation aux sciences humaines et sociales numériques dans le cadre des parcours doctoraux. Cette étude a été réalisée en 2020 par l'université de Sousse et la Fondation Maison des Sciences de l'Homme ; elle a donné lieu à un rapport qui a été remis au mois de novembre de la même année.

Cette enquête ayant coïncidé avec la crise du COVID-19, la réactivité des répondants au questionnaire préparé a été limitée et nombreuses appropriations du numérique ont été observées depuis, justifiant ainsi le besoin de compléter ce travail pour mener au mieux le diagnostic préalable à l'élaboration des stratégies.

Deuxième activité : WP2

L'élaboration des stratégies numériques des formations doctorales SHS, objet de ce rapport, est confiée à l'Université de La Manouba en partenariat avec l'Université de Vienne.

Elle vise à définir et à mettre en place les stratégies numériques des écoles doctorales pour la formation doctorale (par la recherche et par les cours complémentaires) en SHS dans les 6 universités publiques tunisiennes, partenaires du projet. Trois objectifs ont été préalablement fixés par le projet, pour cette activité, visant à impacter la formation elle-même, le dispositif d'accompagnement des étudiant.e.s et la visibilité des institutions, des individus et de la connaissance produite.



Figure 1. Objectifs du WP2 de Raqmyat

Améliorer la qualité des parcours doctoraux en SHS par une meilleure prise en compte des pratiques numériques dans les formations méthodologiques à la recherche ;

Identifier les pistes d'action visant à offrir aux étudiants un meilleur accompagnement dans le développement de leurs compétences transversales par le numérique au profit de leur employabilité ;

Renforcer la visibilité des écoles doctorales au sein des universités tunisiennes en encourageant le développement d'actions pédagogiques innovantes par le numérique

Troisième activité : WP3

Cette composante du projet a émané d'une volonté d'entreprendre des initiatives innovantes de formation par le numérique et autour des humanités numériques à travers l'élaboration de huit parcours de formation doctorale en ligne. Chaque parcours a été préparé par un binôme d'enseignants (un Tunisien, un Européen) dans l'objectif d'améliorer qualitativement les compétences de recherche des doctorant.e.s en SHS.

Huit parcours ont été finalisés et sont hébergés par la plateforme UVT. Il s'agit de :

« Faire de la recherche en sciences humaines et sociales sur la Tunisie à l'heure du numérique » (UMA et Université d'Édimbourg)

« Bases de données pour les Sciences Humaines et Sociales » *Parcours 3 intitulé « Textométrie et analyses textuelles dans les contextes des langues européennes et arabes » (Université de Sousse et Université de Viennes)

« Informatique et archéologie » (Université de Grenade et Université de Kairouan)

« Systèmes d'information géographique et cartographie » (Université de Vienne et UMA)

« Gestion des données et éthiques juridiques » (Vienne et UTM)

« Soft skills : compétences transversales et digitales » (UTM et Grenade)

« Art et Numérique » (UT, Grenade)



Quatrième activité : WP4

Nombreuses formations des formateurs, autour des différents outils et méthodes de mise à profit du numérique dans la recherche en SHS ont été organisées au profit des enseignant.e.s-chercheur.e.s de chaque université partenaire, afin d'aider les doctorant.e.s à s'approprier les nouveaux outils à leur disposition. Un renforcement de compétences des formateurs a ainsi été mené autour de thèmes variés dont notamment :

La Cartographie numérique ;

L'usage du numérique pour favoriser l'insertion professionnelle des doctorants ;

L'édition et la diffusion numériques de la science ;

Les outils numériques d'analyse et de visualisation des données.

Cinquième activité : WP5

La cinquième et dernière composante du projet *Raqmyat* a été d'organiser deux écoles d'été pour l'ensemble des partenaires du projet ainsi que des doctorales dans chacune des universités partenaires, afin de renforcer l'ouverture des écoles doctorales tunisiennes sur leur environnement local et international, par le biais de productions numériques innovantes.

L'Université de la Manouba a d'ailleurs organisé la première école d'été, à la marge de son 10^{ème} Symposium (entre le 25 septembre et le 10 octobre 2023) autour du thème « Les humanités numériques entre le local et le global ». Une modalité hybride d'enseignement a été adoptée avec les 40 doctorants SHS, tunisiens et européens. Il est à noter que 10 parmi les participant.e.s menaient des recherches portant sur les humanités numériques.

Méthodologie suivie

L'élaboration de la stratégie numérique pour la formation doctorale en SHS de l'UMA, a été menée en 4 temps principaux (figure2)

Phase de diagnostic	Phase d'analyse	Phase de construction de la stratégie
<ul style="list-style-type: none"> ☑ Analyse documentaire de l'existant et collecte de données descriptives ☑ Enquête quantitative auprès des doctorants, des post-docs, des enseignants encadrant des thèses ☑ Enquête qualitative auprès des directeurs d'écoles doctorales et des Commissions de thèses, des directeurs, des structures de recherche, des gestionnaires et des administratifs des commissions des thèses et des écoles doctorales 	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Rapports analytiques des responsables de chaque action diagnostique ☑ Synthèses thématiques par les membres du Comité de rédaction ☑ Ateliers de finalisation des stratégies des partenaires de Raqmyat 	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Propositions des membres du comité de rédaction ☑ Ateliers de finalisation des stratégies des partenaires de Raqmyat <ul style="list-style-type: none"> ☑ Alignement avec les documents stratégiques de chaque université : POS, Stratégies Numériques, PAQs

Figure 2. Phases de l'élaboration des stratégies numériques de la formation doctorale SHS en Tunisie

Enquête Quantitative

Deux questionnaires en ligne ont été conçus et distribués dans le cadre de l'enquête quantitative à l'intention d'une part, des doctorant.e.s et post-doctorant.e.s et des enseignant.e.s et directeurs/directrices de thèses d'autre part.



Échantillons et nombre de répondants

Il a été convenu par l'ensemble des partenaires impliqués de viser un objectif de 600 réponses parmi les doctorant.e.s SHS, 100 pour les Post-docs et 100 pour les enseignants SHS (figure3).

WP2 : Quotas visés par partenaire										
Entretiens				Enquêtes						
Quotas des Décideurs à l'Université ou dans l'établissement	Quotas des Administratifs des commissions des thèses	Quotas des Coordinateurs des Commissions des thèses SHS	Quotas des Directeurs des Ecoles Doctorales	Quotas des enseignants pour un objectif total de 100 réponses	Quotas des Post_docs pour un objectif total de 100 réponses	Quotas doctorants pour un objectif total de 600 réponses	Doctorat	Etablissement	Université	
1	1	1	1	18	14	66	البيات والنظم والنماذج والممارسات في الآداب والعلوم الإنسانية والاجتماعية	كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية بتونس	جامعة تونس	
					5	14	فنون وثقافة	المعهد العالي للفنون الجميلة بتونس		
					5	23	علوم التصريف	المعهد العالي للتصرف بتونس		
					24	103	المجموع			
1	1	1	1	1	1	12	التعليمات وعلوم التعليم وتهيئة التكوين	المعهد العالي للتربية والتكوين المستمر بتونس	جامعة تونس الافتراضية	
					1	12	المجموع			
1	1	1	1	14	6	53	البحوث والتحليل العلمي في الاقتصاد والتصريف	كلية العلوم الاقتصادية والتصريف بتونس	جامعة تونس المنار	
					5	77	العلوم القانونية والسياسية	كلية الحقوق والعلوم السياسية بتونس		
					11	130	المجموع			
1	1	1	1	26	6	17	إتصال - ثقافة - تراث	كلية الآداب والفنون والإنسانيات	جامعة مكنة	
					6	45	إقتصاد - تجارة - محاسبة - مالية - تصريف	المدرسة العليا للتجارة بتونس		
					12	62	المجموع			
1	1	1	1	15	9	42	الآداب والعلوم الإنسانية بيسوسة	كلية الآداب والعلوم الإنسانية بيسوسة	جامعة سوسة	
					2	32	القانون والعلوم السياسية بيسوسة	كلية الحقوق والعلوم السياسية بيسوسة		
					6	22	العلوم الاقتصادية والتصريف بيسوسة	كلية العلوم الاقتصادية والتصريف بيسوسة		
					18	96	المجموع			
1	1	1	1	2	1	3	الأفك الجديدة في اللغات والآداب والفنون والإنسانيات بالقرروان	كلية الآداب والعلوم الإنسانية بالقرروان	جامعة القرروان	
					1	3	المجموع			
1	1	1	1	24	7	18	الآداب و الفنون والإنسانيات بصفاقس	كلية الآداب والعلوم الإنسانية بصفاقس	جامعة صفاقس	
					4	25	العلوم القانونية بصفاقس	كلية الحقوق بصفاقس		
					23	61	العلوم الاقتصادية والإعلامية والتصريف بصفاقس	كلية العلوم الاقتصادية والتصريف بصفاقس		
					34	144	المجموع			
7	7	7	7	100	100	600	المجموع العام			

Figure 3. Quotas des réponses pour les deux enquêtes quantitatives et qualitatives pondérées par universités partenaires

Le premier questionnaire a été destiné aux doctorant.e.s inscrit.e.s dans le fichier national inscription.tn au titre de l'année 2022 ainsi que les postdocs. Un objectif de 600 réponses a été visé pour l'ensemble des universités tunisiennes avec une pondération proportionnelle à la répartition des effectifs par université. Nous tenons cependant à signaler que seul.e.s les doctorant.e.s rattaché.e.s aux écoles doctorales SHS sont comptabilisé.e.s dans les statistiques de la DGRS occultant ainsi certaines formations doctorales SHS relevant des écoles doctorales autres que les sciences humaines et sociales tel que celle des Sciences et Technologies du Design relevant de l'ED-STICODE à l'UMA.



Le deuxième questionnaire a été destiné aux enseignants SHS (ayant le grade de maître de conférences ou de Professeur : communément connus sous l'appellation du corps A) éligibles pour encadrer des thèses.

Diffusion des questionnaires

Les questionnaires ont été relayés par les Directeurs et Directrices des Écoles Doctorales et des Coordinateurs et Coordinatrices des Commissions des Thèses pour chaque université partenaire.

Les Directeurs/Directrices des Écoles Doctorales et des commissions des thèses concernées ont relayé les liens vers le questionnaire en ligne à travers les listes des emails ainsi que les réseaux sociaux et les communautés de doctorant.e.s et des enseignant.e.s.

Enquête Qualitative

L'enquête qualitative a été conçue par l'équipe de la Manouba et validée puis adoptée par l'ensemble des universités partenaires de cette initiative. En effet, il a été convenu de collecter l'avis d'au moins un décideur, un personnel administratif des services des études doctorales, un coordinateur d'une commission des thèses et un directeur d'une école doctorale. Le nombre d'entretiens menés a varié entre 4 et 7 pour chaque université.

Cette étude vient compléter, comprendre et analyser en profondeur les défis et les freins liés à l'usage des ressources numériques en ligne dans la formation doctorale en SHS dans le contexte tunisien et d'aider les universités tunisiennes à élaborer et à implémenter une stratégie numérique plus opportune à l'enseignement et la recherche dans la formation doctorale et la diffusion de la connaissance produite en SHS par les différents intervenants.

Personnes interviewées

Afin d'atteindre notre objectif, nous avons mené une série d'entretiens semi-directifs avec les principaux acteurs de chaque université, impliqués dans la formation doctorale. Notre choix s'est basé sur une diversité des acteurs à travers leur poste, leur grade, leur expérience ainsi que leur lien avec la formation doctorale. Ainsi notre échantillon a inclus des directeurs d'institutions, des agents administratifs, des chefs de laboratoires et des directeurs d'école doctorale.

Guide d'entretien

Les entretiens menés ont été structurés autour d'un guide constitué de questions ouvertes laissant aux interviewés la liberté d'exprimer leurs avis librement et de proposer des suggestions. Une fois

les données collectées, nous avons procédé à leurs transcriptions et à leurs analyses. Cette analyse a été faite selon une approche thématique permettant de relever et d'identifier les motifs récurrents et les tendances significatives liées à l'utilisation des ressources numériques. Cette analyse qualitative permet de mieux comprendre les points forts et les axes d'amélioration de la stratégie numérique de chaque université partenaire. Elle repose sur des entretiens structurés selon six thèmes principaux (figure 4).

Thème 1	Identification du répondant et de son expérience avec les programmes doctoraux et la formation doctorale.
Thème 2	Les habitudes d'usage de l'internet du répondant en rapport avec la formation doctorale.
Thème 3	L'expérience avec la formation doctorale et le recours aux ressources numériques en ligne.
Thème 4	Usage des collègues et autres intervenants (personnel administratif, structures d'appui, ...) des ressources numériques en ligne dans la formation doctorale, leur appréciation et impact sur leur prestation.
Thème 5	Les freins et les motivations à l'usage des ressources numériques en ligne par les enseignants chercheurs pour le besoin de l'enseignement/recherche scientifique et sa diffusion.
Thème 6	les améliorations/recommandations pour développer la stratégie digitale dans la formation doctorale en SHS.

Figure 4. Thèmes du guide d'entretien Raqmyat

Transcription et codage des entretiens

Sur la base des six thèmes du guide d'entretien, un codage a été fait avec une hiérarchisation de codes parents et de sous-codes enfants. Un code book avec l'arborescence choisie selon les thèmes principaux a été ensuite généré avec le logiciel NVivo.



Analyse du contenu des entretiens

Pour examiner en profondeur les entretiens portant sur l'utilisation des ressources numériques en ligne, tous les entretiens ont été entièrement enregistrés puis transcrits mot à mot dans des documents textuels bruts.

Matrice des codes comparés

L'analyse lexicale et thématique a été faite grâce à une matrice permettant de visualiser les relations entre différents codes en vue d'identifier les tendances, les schémas et les corrélations entre les concepts ou les thèmes codés.

Croisement matriciel

Exploration du code besoins

Synthèse et rédaction des documents stratégiques

Pour chaque université, Une équipe chargée de la rédaction de la stratégie numérique de la formation doctorale a été désignée par son Président de l'Université, en respectant une composition type convenue lors de la troisième réunion de mi-parcours tenue à Sbeitla les 22 et 23 Mai 2024.

Des réunions en ligne ont été organisées pour coordonner l'avancement des équipes dans la rédaction et afin de rapprocher les formats des rendus et de garantir un avancement suffisant dans le dépouillement des résultats des enquêtes.

Un atelier de mutualisation et de rédaction des stratégies a été ensuite tenu à Gammarth du 25 au 27 Juin 2024.

Les propositions de stratégies ont été ensuite concertées au sein de chaque université partenaire et validées par sa hiérarchie. De plus, elles ont été ensuite présentées, dans leur détail, lors de la conférence de clôture de Raqmyat, tenue à l'UMA les 10 et 11 Octobre 2024 en présence des structures nationales de tutelle (la DGRST) et de gestion du numérique sectoriel à savoir le CCK et l'UVT.



Aspects juridiques et légaux

Cadre légal régissant la formation doctorale en Tunisie

Le diplôme de doctorat est actuellement régi par la formation doctorale, définie par le décret n° 2013-47 du 4 janvier 2013, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de doctorat dans le système « LMD ».

Toutefois, les études doctorales continuent à être régies par un ensemble de textes dont notamment les:

- Loi de l'Enseignement Supérieur de 2008 ;
- Décret n° 93-1823 du 6 septembre 1993 fixant les conditions d'obtention des diplômes nationaux sanctionnant les études doctorales ;
- Décret n 92-1932 du 2 Novembre 1992 ;
- Décret 2001-2429 du 16 Octobre 2001 ;
- Décret n° 2007-1417 du 18 juin 2007 ;
- Décret n° 2009-2139 du 8 juillet 2009, fixant la classification nationale des qualifications.

L'essentiel des aspects organisationnels et procéduraux de ce diplôme ont été abordés par l'ensemble de ces textes et nous reprenons dans ce qui suit une synthèse.

Définition et objectifs visés de la formation doctorale en Tunisie

L'article premier du décret n° 2013-47 du 4 janvier 2013, définit les études doctorales comme étant « une formation par la recherche, en vue de la recherche et de l'innovation. » (JORT, 2013).

L'article 2 du même décret a même fixé les objectifs visés par ce niveau de formation « Les études doctorales ont pour objectifs de faire apprendre aux étudiants les méthodes pédagogiques de recherche, de les faire acquérir une compétence scientifique et professionnelle élevée afin de se spécialiser dans leur domaine de recherches scientifiques et ce, en vue de travailler dans le domaine de la recherche et de l'enseignement. Elles ont aussi pour objectifs de préparer les étudiants à l'insertion professionnelle à travers l'excellence scientifique ».

Ainsi, les cours complémentaires doivent porter sur :

- les méthodes de recherche et d'enseignement ;



- la spécialisation dans la recherche et l'excellence ;
- la préparation à la vie professionnelle nationale et internationale.

En plus du cadrage apporté par les décrets n° 2013-47 du 4 janvier 2013 et n° 2007-1417 du 18 juin 2007, des spécifications claires et des orientations procédurales, relatives aux cours complémentaires (communément connus sous l'appellation de « Cours Doctoraux ») ont été rapportées dans la circulaire 13-2013 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en date du 4 Avril 2013.

L'accent a été mis, dans la circulaire 13-2013 qui a tout de suite suivi l'édition du décret, sur d'une part, le caractère personnalisé de ces cours par rapport à chaque sujet de recherche ainsi que sur le développement des compétences transversales et professionnelles du doctorant (figure 5). En effet, la certification en langues, en TICs, en Pédagogie Universitaire et en didactique a explicitement été mentionnée (figure5).

<p>تيسير مهمته في إعداد أطروحة: من خلال أنشطة تكوين وبحث في المسائل المنهجية والبيداغوجية وفي التوثيق العلمي وتقنياته وإعداد البحوث والمذكرات وعرضها ومناقشتها.</p> <p>فتح الآفاق أمام الطالب للإطلاع على اختصاصات مكملته لملائمة الأصلية ولتطوير ثقافته العلمية ومؤهلاته الشخصية: من خلال أنشطة تكوين وبحث في ما يحتاجه الطالب من كفاءات خارج اختصاصه حثالة بحللة، وتأمين تكوين يمتد علاقته بمحيطه العلمي والثقافي والاقتصادي والاجتماعي.</p> <p>تمكين طالب الدكتوراه من تكوين يعزز تنوعيته ويدعم شجاعه في محيطه المهني وفي شبكات البحث على المستوى الوطني والدولي: من خلال تكوين إسهادي كلما كان ذلك ممكنا في اللغات والتكنولوجيات الحديثة للاتصال والمعلومات، وتكوينها في البيداغوجيا الجامعية وفي تعلمية المواد، وترسيصات ميدانية وأنشطة وغيرها من المهارات الأكاديمية التي تعده لمهن البحث والتدريس وأمين البحث والتطوير في المحيط الاقتصادي.</p>	<p>ثانيا : الدروس التكميلية</p> <p>استحدث الفصل 17 من الأمر المشار إليه بالمرجع أعلاه إجراء جديدا في دراسات الدكتوراه بالتنسيق على أن يتابع طلبة الدكتوراه في مساهم التكوين دروسا تكميلية تشمل على ثلاثين (30) رسيدا من إجمالي مائة وثمانين (180) رسيدا.</p> <p>ويستدعي هذا الإجراء ترميزا لأهداف الدروس التكميلية ومضامينها وأشكالها وطرق تقييمها وتوزيعها على سنوات دراسات الدكتوراه.</p> <p>أ- أهداف الدروس التكميلية في دراسات الدكتوراه ومضامينها</p> <p>تهدف الدروس التكميلية في دراسات الدكتوراه إلى :</p> <p>- مساندة الطالب ودعمه في إنجاز مشروعه البحثي: من خلال أنشطة تكوين وبحث في اختصاص الطالب وفي ارتباط وثيق بموضوع أطروحة وفي مستوى متقدم يتناسب مع دراسات الدكتوراه.</p>
--	--

Figure 5. Extrait de la circulaire 13-2013 du MESRS en date du 4 Avril 2013

Compétences visées par le diplôme de doctorat

Les compétences visées par chacun des diplômes nationaux sont définies dans la classification nationale des qualifications détaillée dans le Décret n° 2009-2139 du 8 juillet 2009, fixant la classification nationale des qualifications. Ce cadre de référence à l'échelle nationale pour le développement des ressources humaines en Tunisie, comprend sept niveaux et six descripteurs. Le doctorat étant le plus haut diplôme, les compétences visées sont détaillées dans le tableau ci-dessous.



De ce fait, les activités menées au cours des deux volets de recherche et de cours complémentaires doivent contribuer à au moins une compétence et toutes les compétences doivent être vérifiées à la fin de la formation.

Tableau 1. Classification des qualifications et leurs descripteurs visés comme résultats de l'apprentissage des études doctorales.



Niveau	Description des résultats de l'apprentissage par niveau						Diplôme
	Complexité	Autonomie	Responsabilité	Adaptabilité	Savoirs	Savoir faire et comportement	
Niveau 7	<ul style="list-style-type: none"> • Définir des stratégies de travail spécifiques à un champ d'activité ou de connaissance large ou hautement spécialisé. • Mettre en oeuvre, conduire et évaluer les stratégies de travail d'une ou plusieurs équipes ou structures. • Développer de nouvelles idées ou processus dans un domaine de pointe. • Communiquer dans un ou plusieurs domaines d'expertise et engager un dialogue critique avec des pairs dans des champs hautement spécialisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et opérationnaliser des stratégies dans un contexte d'activité impliquant plusieurs équipes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Synthétiser des rapports et des comptes rendus se rapportant à une ou plusieurs activités assurées par une ou plusieurs équipes. • Prendre les décisions nécessaires sur la base des résultats obtenus. • Exercer avec une ou plusieurs équipes, dans un champ d'activité très étendu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenir dans un contexte de travail évolutif caractérisé par des changements importants imprévisibles. • Créer des solutions, des alternatives et/ou des démarches innovantes et adaptées à des problèmes imprévisibles ou nouveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoirs théoriques et appliqués comportant une maîtrise d'outils méthodologiques, hautement spécialisés et à la pointe du champ de la connaissance, dans un champ d'activité ou à l'interface de plusieurs champs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aptitudes cognitives et pratiques nécessaires à la résolution de problèmes stratégiques ou critiques, complexes ou imprévisibles selon une approche créative contribuant à l'évolution des savoirs. • Aptitude à s'exprimer couramment et de façon différenciée et nuancée sur des thèmes professionnels et académiques complexes, avec un niveau adéquat de langue. • Aptitude à faire preuve d'initiative, à définir les finalités et les stratégies, à constituer, encadrer et animer des équipes diversifiées et hétérogènes et à développer les performances collectives de ses équipes. • Aptitude à identifier des champs inédits de recherche et développer fondamentaux et appliqués, à évoluer continuellement dans des contextes non familiers et à s'auto-évaluer. 	<p>Doctorat</p>



Organisation

Deux composantes complémentaires et inter-reliées ont ainsi été imaginées pour atteindre les objectifs assignés à cette formation universitaire (comptabilisée pour 180 crédits dans le système LMD), à savoir : la recherche menée par le doctorant (donnant droit à 150 crédits) et les cours complémentaires (donnant droit à 30 crédits restants).

En effet, l'article 17 du n° 2013-47 du 4 janvier 2013 a précisé que « Durant leur parcours de formation, les doctorants suivent des cours complémentaires sous forme d'activités de formation et de recherche, de **cours joints** (entre commissions de thèses, écoles doctorales, et environnement socioéconomique et académique national et international) de colloques et de stages. Durant les années d'études doctorales, l'étudiant doit obtenir la validation de groupe de cours complémentaires comprenant trente (30) crédits de la totalité de cent quatre-vingt (180) crédits.

Par ailleurs, il a été vivement recommandé d'éviter les formats conventionnels d'enseignement aussi bien pour le format des contenus que pour les méthodes d'évaluation et plus particulièrement les examens finaux (figure6).



Figure 6. Extrait de la circulaire 13-2013 du MESRS en date du 4 Avril 2013 : innovation pédagogique des cours doctoraux et modalités d'évaluation

Des opportunités semblent se dessiner à intégrer les actions suivantes dans les stratégies numériques :

- la certification ;
- les cours joints et recours aux TICs pour faciliter les échanges entre acteurs et entre institutions ;



- des outils d'agrégation et de partage d'information (pour les opportunités de stages, de colloques, d'information, etc.).

Autorités pour fixer les cours complémentaires

Un caractère participatif et agile/dynamique/personnalisé a été défini pour les choix des cours doctoraux complémentaires. En effet, « La commission de doctorat fixe, en coordination avec l'école doctorale concernée et les structures de recherche accueillant le doctorant, un groupe de cours complémentaires. La commission fixe pour chaque spécialité la nature obligatoire ou optionnelle de ces cours. Le doctorant choisit les unités qu'il souhaite suivre dans le cadre d'appui de son projet de recherche approuvé par le directeur de thèse. » Toutefois, et afin de garantir une implication réelle et responsable du/de la doctorant.e dans sa formation, ce même article 17 dudit décret précise que « Le doctorant peut choisir des cours qui n'entrent pas dans sa spécialité, après accord du directeur de thèse ». Cet aspect étant important dans la conception du législateur tunisien des cours complémentaires, un paragraphe entier y a été dédié dans la circulaire 13-2013 (figure7).



ثالثاً: تـمـيـن المـكتسبات المـابـقـة لـطـلـبـة الـدكـتـوراه
يعد تـمـيـن المـكتسبات العـلمية والمعرفية المـكتسبة نـهائياً في مسـالك تـكوـين مـابـقـة أـحد المـبادئ المـؤسـسة لـنـظـام "أمد".
وهو مـبـدأ مـعـتد في شـهـانـتـي الإجازة والمـاجـستير وكـذلك في الشـهـادة الـوطـنـية لـلـدكـتـوراه.
وعـطـيه فـإنـه يـمـكـن لـكـل مـطـالب مـسـجـول في شـهـادة دكـتـوراه مـعـيـنة أن يـتـقدم بـطـلـب كـتـابـي إـلى عـمـيد مـؤسـسة التـعـلـيم العـالي
والـبـحـث المـعـنـية أو مـديـرها لـنـظـر في إعـدانـه جزئياً أو كـلـياً مـن مـتـابـعة الدروس التـكـمـيلية المـبرمـجة في دراسـات الـدكـتـوراه
مـع الـاسـتـظـهـار بـما يـفـيد اكتسـابه للعـنـاصر التـعـلـيمية المـعـنـية في إطـار مسـلكه تـكوـيني مـابـق.
وتـكوـن لـجـة الـدكـتـوراه المـعـنـية دراسة المـلف المـنـكـور، وتـبـدي رأياً مـطـابـقاً بـخـصـوص إعـطاء الطـالـب المـعـنـي مـن مـتـابـعة
العـنـاصر المـحـددة في مـطـلبه.
ويـعـتـبر في هـذا الإطـار طـلـبـة الـدكـتـوراه المـتـمـصـلون عـلى الشـهـادة الـوطـنـية لـلـمـاجـستير في النـظـام القـديم عـلى مـعـنى الأـمر
عـدد 1823 لـسـنة 1993 المـؤرخ في 6 سـبـتمبر 1993 والمـتـعلق بـتـحـديد شـروط الحـصـول عـلى الشـهـادات الـوطـنـية
لدراسـات الـدكـتـوراه، مـكتـسـبـين نـهائياً لـلـأرـصـدة الـثـلاثـين (30) المـشار إـليـها بـالفـصل 17 مـن الأـمر عـدد 47 لـسـنة 2013
والمـشار إـليه بـالمـرجـع أعـلاه.

ج- تـوزـيع الدروس التـكـمـيلية في دراسـات الـدكـتـوراه واخـتـيارها مـن العـطـية
نـعـن الفـصل 17 مـن الأـمر العـشار إـليه بـالمـرجـع أعـلاه عـلى حـضـورة تـوزـيع الدروس التـكـمـيلية عـلى سـنـوات دراسـات
الـدكـتـوراه. ومـؤدى نـتـجـة أنـه لا يـجـب حـصـرها في مـناسـي واحد أو في السـنة الأـولى فـحـسب لـتـجـنب إـتـقال كـاـفـ الطـالـب
والمـؤسـسة والمـدرسين الجامعيين بأعـيـاء إـضافية مـركـزة في فـتـرة وجـيزة، ثم لـما في نـتـجـة مـن تـضـارب مـع الـهـدف الأـسـاسي
مـن الدروس التـكـمـيلية المـرتـبـط بـدعم مـطـالب الـدكـتـوراه ومـصـاحـبته في إـتـجـاز مـشـروعـه البـحـثي وإـعداد أطـروحتـه مـثـلـة
سـنـوات التـكوـين والبـحـث.
وعـلى هـذا الأـسـاس، أـوكـل الفـصل 17 مـن الأـمر المـنـكـور مـهمـة ضـمـيط هـذه الدروس وتـوزـيعها عـلى سـنـوات دراسـات
الـدكـتـوراه لـجـة الـدكـتـوراه، وأكـد عـلى حـضـورة التـسـقيـق مـع مـدرسة الـدكـتـوراه المـعـنـية، وهـيـاكـل البـحـث الـتي تـحـضـن مـطـالب
الـدكـتـوراه...
وأكـد النـص المـعـنـي عـلى أن يـخـتـار مـطـالب الـدكـتـوراه الـوحدـات الـتي يـرغب في مـتـابـعـتها في إطـار دـعم مـشـروعـه البـحـثي
الـذي يـصـاق عـطـيه المـشـرف عـلى الأطـروحة". وتـكـتـفي مـشـاركة الطـالـب في اـخـتـيار الـوحدـات الـناصـة لـمـشـروعـه البـحـثي
أن تـحـضـن الدروس التـكـمـيلية جزئياً اـجـازياً تـابـعاً، وجزئياً اـخـتـيارياً بـنـتـابـه الطـالـب مـن قـائمة تـعددها لـجـة الـدكـتـوراه مـطـبقاً
لمـوادـبـح البـحـث المـصـاق عـطـوها لـلتـلام مـع خـصـوصية كل مـطـالب ومـشـروعـه البـحـثي.

Figure 7. Extrait de la circulaire 13-2013 du MESRS en date du 4 Avril 2013 : Capitalisation des acquis et choix du doctorant

En plus de l'école doctorale et des commissions des thèses, le décret 2013 a donné la possibilité de choix de certains cours complémentaires aux commissions de suivi de la thèse et/ou à l'encadrant. En effet, l'article 18 précise : « est créée au sein de chaque établissement habilité à décerner le diplôme de doctorat une commission de thèse pour chaque doctorant, présidée par le directeur de thèse qui veille sur la coordination de ses travaux. La commission comprend, outre le directeur de thèse, deux enseignants parmi ceux qui sont habilités à diriger les thèses de doctorat, désignés par la commission de doctorat compétente. A défaut de création d'une commission de thèse pour chaque doctorant, le directeur de thèse assure les différentes missions attribuées à la commission concernée. Les deux membres de ladite commission, sont choisis sur la base des critères de compétence dans le domaine de recherche du doctorant ainsi que l'expérience dans l'encadrement et la mobilisation à plein temps. L'un des deux membres doit être parmi les



enseignants permanents dans l'établissement concerné, l'autre membre doit être de l'extérieur de la structure de recherche accueillant l'étudiant concerné si elle existe. »

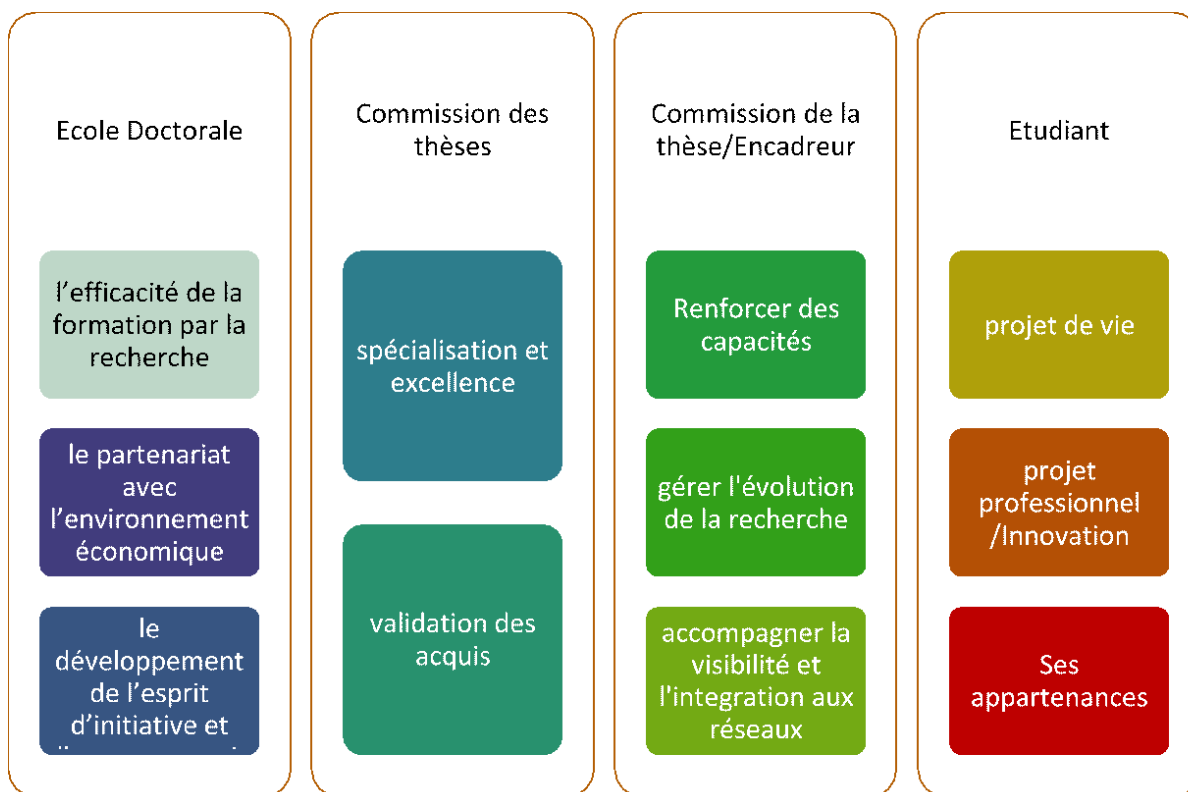


Figure 8. Schéma des cours doctoraux pouvant être proposés par chaque type d'acteurs de la formation doctorale

Autorité de Signature du diplôme de doctorat

L'autorité et compétence pour signer les diplômes scientifiques nationaux étant attribuée au doyen ou Directeur de l'établissement d'enseignement supérieur (article 3, décret n 92-1932 du 2 Novembre 1992), ceci s'applique au diplôme de doctorat. Ce dernier peut d'ailleurs être délivré, à la demande de l'étudiant, en langue française ou en langue anglaise, conformément à l'article 2 du décret 2001-2429 du 16 Octobre 2001.

Des écoles doctorales

Les écoles doctorales sont régies par le décret n° 2007-1417 du 18 juin 2007 qui stipule qu'elles :



Sont créées au sein d'un Établissement d'Enseignement Supérieur EES habilité à délivrer des diplômes de Master et de doctorat

Sont des structures scientifiques et technologiques, constituées en particulier, de groupes d'excellence comportant des enseignants chercheurs, des chercheurs et des étudiants des études doctorales travaillant autour d'un ensemble de parcours d'études doctorales complémentaires et cohérents, ou autour de thématiques scientifiques et technologiques prioritaires sur le plan national, et ce, en vue d'induire une coordination entre elles »

Œuvrent pour « améliorer l'efficacité de la formation par la recherche, la mise en application du principe de partenariat avec l'environnement économique et le développement de l'esprit d'initiative ainsi que la culture entrepreneuriale auprès des chercheurs. » ;

Comprennent des comités scientifiques et pédagogiques dont le fonctionnement devait être organisé par un arrêté du MESRS .

Les commissions des mastères et les commissions des thèses de doctorat et d'habilitation mentionnées au décret n° 93-1823 susvisé œuvrent en coordination avec les écoles doctorales pour les questions relatives aux aspects scientifiques et pédagogiques (Article 5)

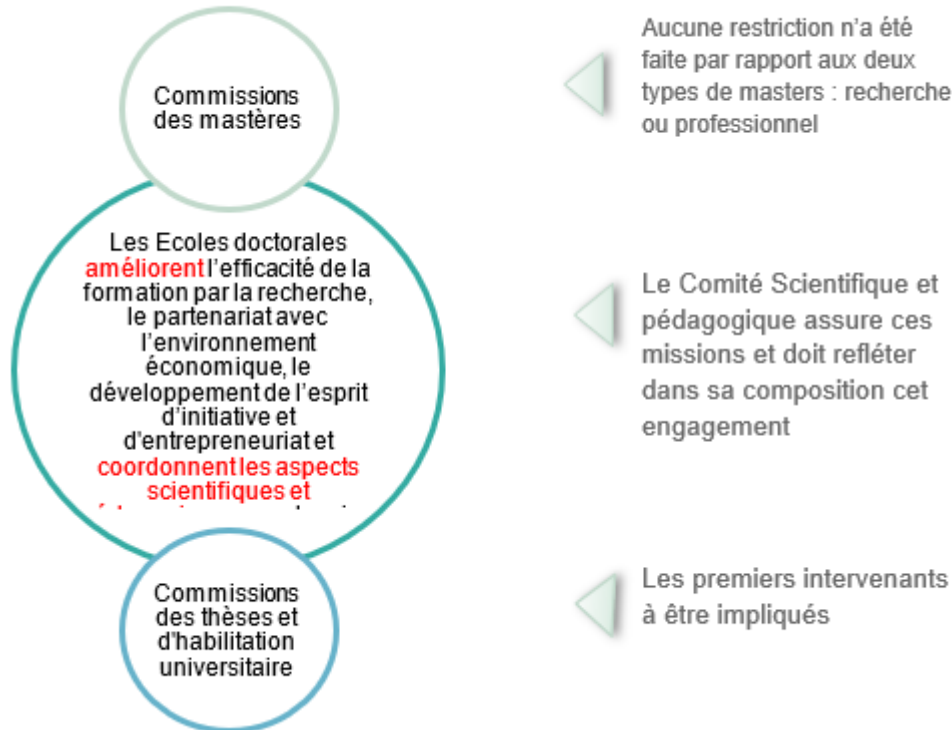


Figure 91. Rôle de coordination des Ecoles Doctorales en Tunisie (décret n°2007-1417 du 18 juin 2007)

Obligation de centralisation des sujets de thèses

Décret n° 93-1823 du 6 septembre 1993, fixant les conditions d'obtention des diplômes nationaux sanctionnant les études doctorales « Article 17. Le sujet agréé est enregistré sur un fichier central pouvant être consulté par les enseignants et chercheurs. Le candidat garde le bénéfice de l'enregistrement dudit sujet en son nom pour une période de trois ans. Au-delà de cette période, il garde le bénéfice de l'enregistrement pour la durée de la prorogation accordée conformément aux dispositions de l'article 16 ci-dessus. »

La Charte du doctorant

La charte du doctorant est un mécanisme de gestion d'implication et d'engagement de l'étudiant qui a fait l'objet d'un article dédié dans le décret 2013-47 du 4 Janvier 2013 : « Art. 15 - Lors de la première inscription, une charte des études doctorales est signée par l'étudiant concerné, le directeur de sa thèse, le doyen ou le directeur de l'établissement de l'enseignement supérieur et de recherche, ainsi que le directeur de l'école doctorale et le chef de la structure de recherche



accueillant l'étudiant, en cas d'existence, et ce, conformément au modèle fixé par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur. ». Toutefois, cette procédure n'est pas aujourd'hui systématique.

Cadre légal régissant le numérique éducatif

Le Numérique dans l'enseignement Supérieur en Tunisie

Le recours au numérique étant supposé être à la fois une modalité supplémentaire d'enseignement ainsi qu'un objet de recherche de son temps, il a été explicitement défini l'ensemble des textes de cadrage de l'enseignement supérieur et de la recherche en Tunisie.

La loi de l'enseignement supérieur

La loi n° 2008-19 du 25 février 2008 relative à l'enseignement supérieur en Tunisie a traité du numérique et de l'enseignement à distance dans nombreux de ses articles. En effet, dans son article premier, les TICs sont visées comme aptitudes à développer pour édifier la société du savoir « L'enseignement supérieur vise à assurer la formation universitaire, développer les aptitudes, contribuer à **édifier la société du savoir**, enrichir les connaissances, **développer la technologie** et la mettre au service de la communauté nationale. ». L'article 2 prévoit la formation à distance, au même titre que la formation présentielle, comme modalité principale de formation pour atteindre les missions assignées à l'université : « L'enseignement supérieur et la recherche scientifique ont pour mission fondamentale d'...assurer la formation présentielle, la formation à distance, la formation continue, la formation en alternance et la formation à la demande, et offrir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie, ...œuvrer en vue d'assurer la maîtrise des technologies nouvelles et les adapter aux données nationales en vue de tirer parti des connaissances scientifiques, des aptitudes technologiques et des progrès de la pensée universelle dans les différents domaines ».

Le cadre général du régime des études LMD

Le Décret n°2022-631 du 14 juillet 2022, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de licence dans les différents domaines de formation, mentions et parcours du système « LMD. Son article 5 stipule que « le diplôme national de licence est créé dans le cadre d'une formation initiale ou formation continue qui revêt les formes suivantes : formation présentielle, formation à distance, formation hybride qui inclut la formation



présentielle et la formation à distance. Le pourcentage d'heures de formation à distance des licences nationales est fixé par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur. »

Les procédures de mise en ligne de certains enseignements des cursus universitaires conventionnels ont même étaient détaillées dans l'article 15 du même décret : « ... L'enseignement d'un certain nombre d'unités d'enseignement ou des éléments constitutifs peut être assuré sous forme d'enseignement à distance ou d'enseignement hybride. Les étudiants sont informés des unités et des éléments constitutifs concernés au début de chaque année universitaire à l'exception des situations d'urgence. ».

Le cadre général du diplôme national de Mastère

Le décret n° 2012-1227 du 1er Août 2012 fixe le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de Mastère LMD. Son article 2 précise que « les études du diplôme national de mastère sont assurées sous forme de formation présentielle, à distance, continue ou à la demande. ».

Les possibilités de mise en ligne de modules en ligne totalement ou partiellement ont été abordée aussi dans l'article 8 « le régime des études et des examens, applicable à chaque diplôme de mastère est fixé par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ou le cas échéant, par arrêté conjoint avec le ministre concerné, sur proposition de la commission de mastère concernée de l'établissement, après délibération du conseil de l'université et habilitation du conseil des universités. Ledit arrêté fixe notamment les unités d'enseignement de chaque semestre, leurs types, le volume des heures de formation présentielle, le nombre des crédits qui leur sont accordés, leurs coefficients, les modalités de leur évaluation ainsi que les modalités d'organisation de la formation pratique et son évaluation. ».

L'évaluation en ligne n'ayant pas été clairement prohibée, comme c'est le cas des devoirs surveillés et de l'évaluation des modules avec la modalité du contrôle continu, l'évaluation en ligne reste une possibilité dans les études de master. En effet, l'article 9 du décret susmentionné a prévu que « l'évaluation au diplôme national de mastère dans les trois premiers semestres est basée sur un régime mixte joignant le contrôle continu et les examens semestriels finaux avec une seule session de rattrapage ».



Des institutions nationales dédiées à accompagner la transition numérique de l'enseignement supérieur

Le CCK, une promesse d'infrastructure et d'accompagnement technique

Le Centre de Calcul El Khawarizmi, créé en 1976, requiert son premier statut d'institution indépendante en 1986-321 du premier mars 1986 qui a été modifié et complété par le décret n° 2005-50 du 10 Janvier 2005.

Missions du CCK

L'article 2 (nouveau) du décret de référence stipule que « le centre de calcul El Khawarizmi a pour mission d'organiser, de promouvoir, d'assurer et d'encourager l'utilisation de la technologie numérique dans le milieu universitaire et scientifique en général. Il est chargé aussi de la recherche dans ce domaine en vue d'améliorer l'utilisation de la technologie informationnelle et numérique dans le milieu universitaire ainsi qu'au profit des enseignants et des étudiants. ».

L'article 2 (bis) a précisé que dans le cadre de sa mission, le centre de calcul El Khawarizmi est chargé notamment de:

- mettre à la disposition des chercheurs, des universitaires et des étudiants les moyens de recherche dans le domaine de l'informatique et de la communication ;
- permettre aux parties universitaires tels que les établissements, les enseignants et les étudiants, l'utilisation des réseaux de communication évolués soit pour la recherche, soit pour la diffusion de leurs productions ;
- promouvoir l'infrastructure nécessaire pour la mise en place d'un réseau de communication inter-universités nationales ainsi qu'étrangères ;
- produire et diffuser des systèmes informationnels orientés vers les milieux universitaires et scientifiques ;
- développer et améliorer un système de communication à distance entre les établissements universitaires d'une part, et entre les bibliothèques universitaires d'autre part et assurer la connexion entre eux par des technologies évoluées ;
- assurer la formation, le recyclage et les services liés à la spécialité du centre au profit des parties publiques ou privées nationales ou étrangères dans le domaine de maîtrise de la technologie informatique et numérique ;
- émettre des avis et réaliser des études techniques en application des conventions conclues avec les tiers ;



- assurer le rôle d'un observatoire du développement technologique et scientifique dans le domaine de l'information et de l'informatique au milieu universitaire.

L'UVT, une université conçue pour jouer un rôle transversal

L'Université Virtuelle de Tunis est une université publique créée par décret en 2002 avec un rôle national transversal dans l'enseignement supérieur tunisien ayant fait l'objet d'un décret N°57 de 2006 abrogé et amendé par le décret 430 de 2019.

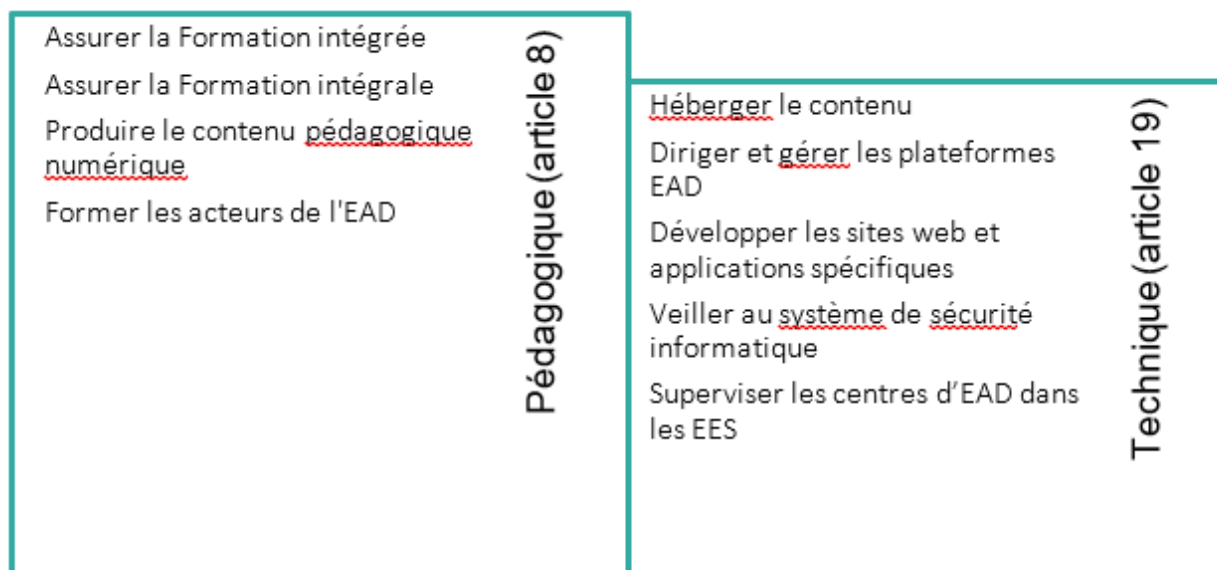
Objectifs de création de l'UVT

En effet, dans les deux textes de référence, l'UVT il a été développé que l'UVT fut créée pour :

- assurer et généraliser la formation non présentielle ;
- intégrer un taux d'enseignements non présentiels au sein de la formation présentielle ;
- unifier les initiatives se rapportant aux technologies éducatives ;
- diffuser la culture de la formation continue et l'apprentissage tout au long de la vie ;
- renforcer l'égalité des chances, lutter contre l'exclusion ... public visé à l'extérieur du cercle des étudiants réguliers ;
- effectuer des recherches pour identifier les nouveaux besoins de la formation et développer les relations de l'Université avec les établissements publics et privés ;
- développer le partenariat universitaire dans ses dimensions nationale et internationale et avec le secteur privé.

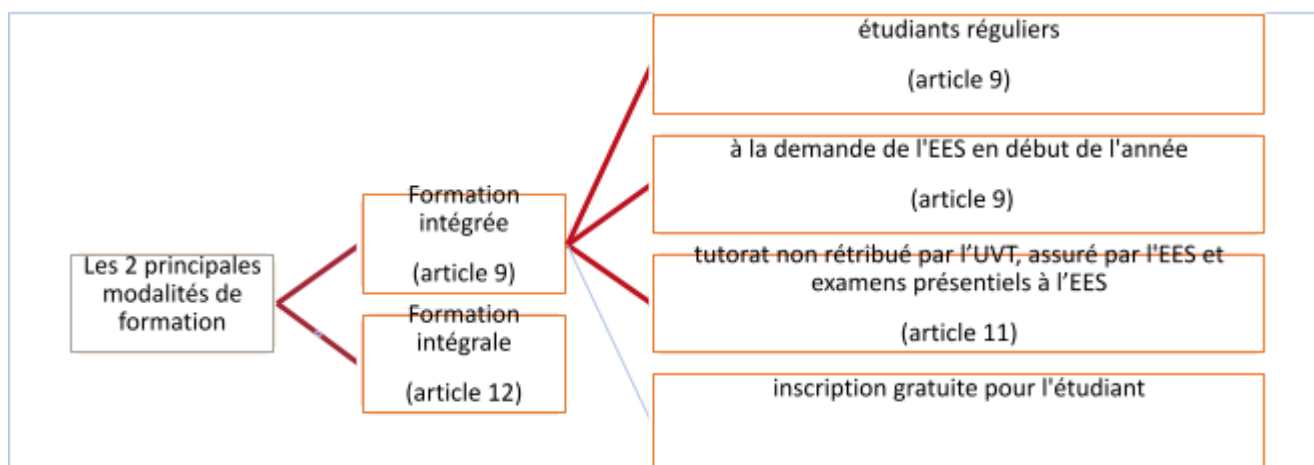
Missions

Les missions de l'UVT ont été détaillées, dans Le décret n° 1936-06 du 10 juillet 2006 et repris à l'identique dans l'article 7 du décret 2019 qui a remplacé le premier.



Principales modalités de Formation

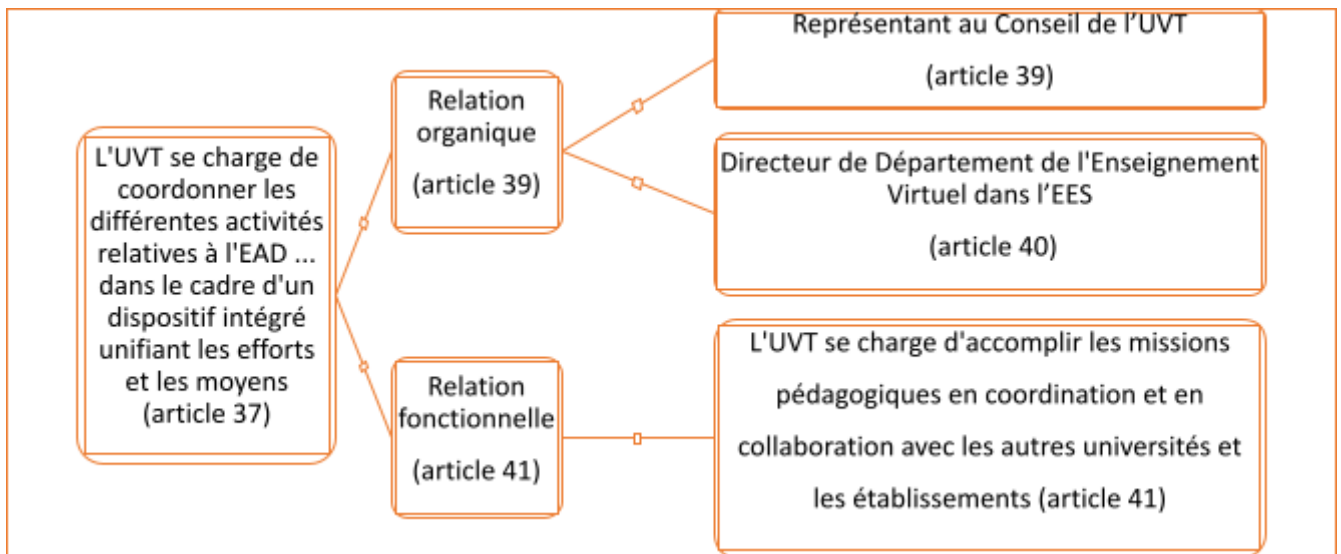
Deux modalités de formation sont prévues dans le schéma de déploiement du numérique éducatif, avec ses différentes formes (hybride ou totalement à distance) prévues par la législation tunisienne : une formation intégrée et modulaire (des modules inscrits dans les parcours des EESs) et une formation intégrale diplômante (figure). Le détail de l'organisation de leur déploiement et des possibilités de rémunérations ont été détaillées dans le même texte puis, en 2009, dans l'autorisation de rétribution des heures de tutorat émanant du premier ministre.





Lien entre les EES et l'UVT

Dès sa création, la relation entre l'UVT et l'ensemble des Universités et des établissements publics d'Enseignement Supérieur EES a été cadrée par le décret 2006, abrogé et remplacé par le décret 2019. Sans modifications majeures, une relation organique et une deuxième fonctionnelle ont été prévues par le législateur.



Etat des lieux de la formation doctorale SHS

La formation doctorale SHS tunisienne en chiffres

Une vue d'ensemble basée sur les statistiques fournies par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la Tunisie permet de dégager les principales tendances des études doctorales en sciences humaines et sociales (SHS).

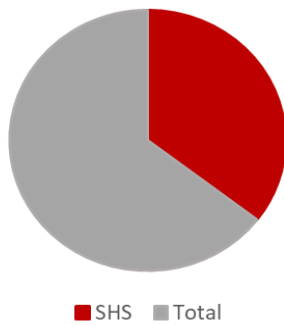
Présence de la formation doctorale en SHS dans le schéma général national

D'après les effectifs des étudiant.e.s, la formation doctorale en SHS occupe une place importante dans la formation doctorale nationale, comparée aux sciences fondamentales et appliquées (toutes universités confondues).



Il semble que les étudiant.e.s en SHS s'attachent à poursuivre leurs études dans le cycle doctoral beaucoup plus que leurs homologues dans les parcours de sciences dites "dures". Cela amène à se demander si c'est pour des raisons de débouchés (pénurie d'emploi pour les titulaires de licence en SHS) qu'ils ou elles préfèrent continuer leurs études. Signalons ici la non présence de chiffres relatifs aux étudiant.e.s en médecine (doctorat de praticien).

Proportion des doctoratEs SHS par rapport aux effectifs nationaux



Répartition inégale entre disciplines avec une situation critique pour certaines !

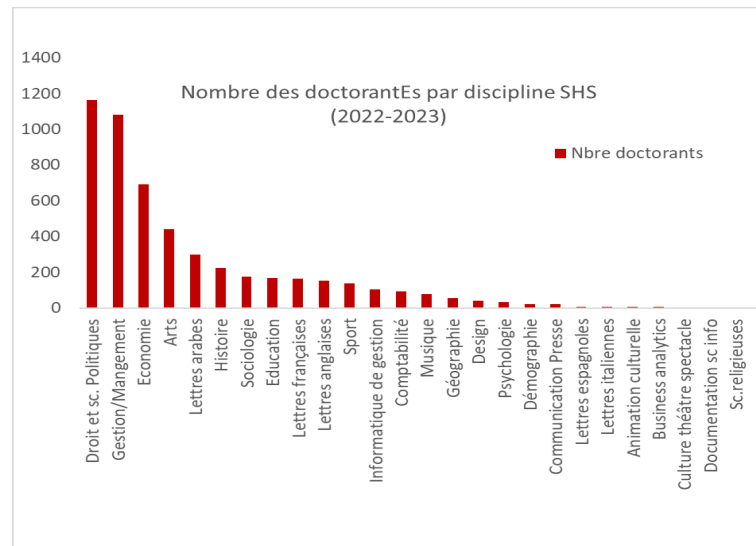


Figure : Répartition des doctorants par discipline SHS (2022-2023)



Il s'avère donc que certaines disciplines maintiennent (pour des raisons historiques ou pour les besoins du marché de l'emploi) un vivier de jeunes chercheur.e.s, d'autres sont émergentes, mais les chiffres sont inquiétants pour certaines disciplines surtout quand il s'agit de formations uniques à l'échelle nationale telles que celles de l'ISD ou de l'IPSI... La question de l'avenir des filières d'enseignement afférentes et de la relève au niveau de l'enseignement se pose. L'Université de la Manouba est fortement concernée par ce constat.



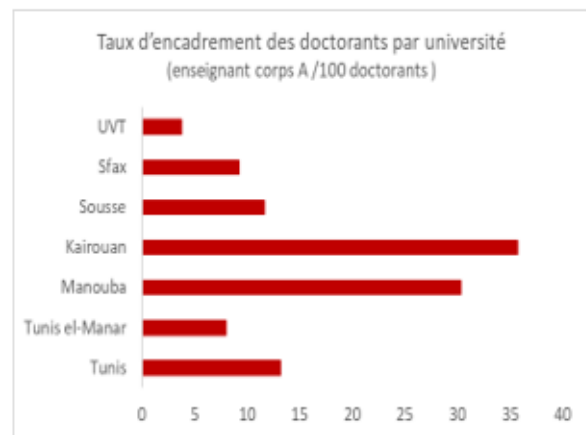
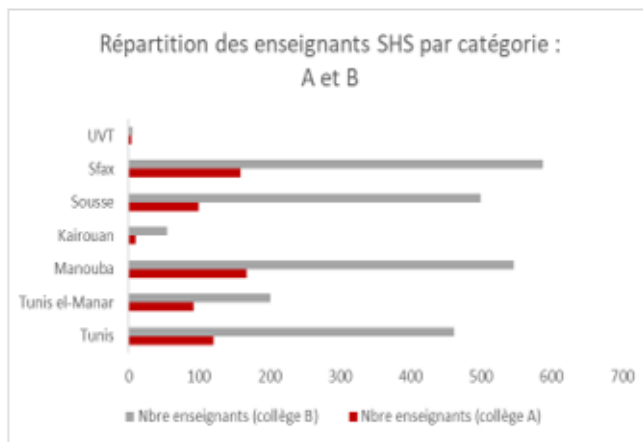
Les données chiffrées nous ont permis de dresser un portrait général de la formation doctorale en SHS et dans les universités publiques tunisiennes. Ces données sont analysées par acteur principal à savoir, les doctorants et les postdoctorants, les enseignants, les administratifs, les directeurs des commissions des thèses et des écoles doctorales, les coordinateurs des structures de recherche et les décideurs.

Une répartition variable selon la discipline et entre les universités

Avec un taux d'encadrement moyen qui avoisine 9 enseignants du corps A pour 100 doctorants (source : DGRST, 2023), les effectifs varient considérablement d'une université partenaire à une autre et d'une discipline à une autre. Outre les aspects liés à la nature même des disciplines, la situation revêt une complexité majeure, rendant hasardeuse toute tentative hâtive de formulation d'hypothèses. L'interprétation des chiffres est d'autant plus complexe qu'il soit d'usage ou pas d'accepter des directeurs/directrices de recherche en dehors de l'établissement. En effet, nous avons relevé que, contrairement aux humanités, il est fréquent que des commissions de thèses en



sciences sociales refusent d'inscrire des doctorant.e.s encadré.e.s par des enseignant.e.s qui n'appartiennent pas à l'établissement ou ne sont pas membre d'une structure de recherche affiliée à l'un des établissements de leur université voire de l'établissement concerné ! Cette pratique peut même exister entre branches d'une même discipline ! Un débat autour des possibilités offertes par la multi et de l'interdisciplinarité mérite d'être lancé surtout que le rapport corps A /corps B en SHS (27.6%) est légèrement inférieur à la moyenne nationale (29.24 %) (Réf.chiffres Enseignement sup 2022-2023).

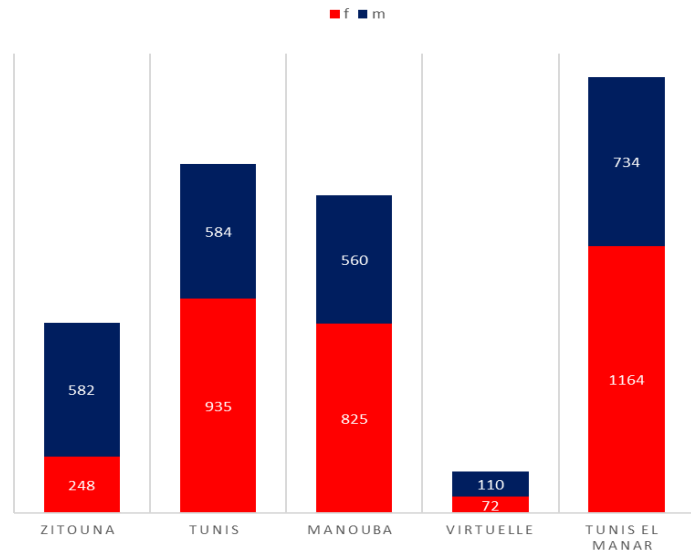




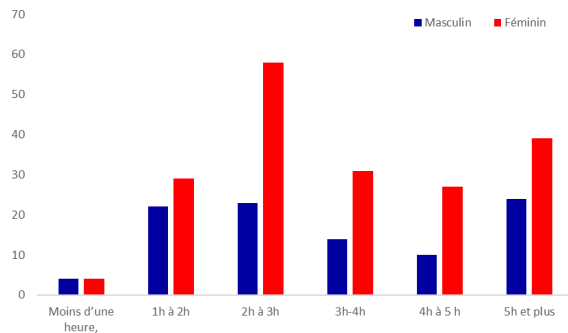
Une formation féminisée

La féminisation de la formation doctorale SHS suit la tendance générale de féminisation de l'enseignement supérieur mais cette tendance semble varier d'une discipline à une autre

Répartition des doctorant.e.s SHS dans les universités tunisiennes

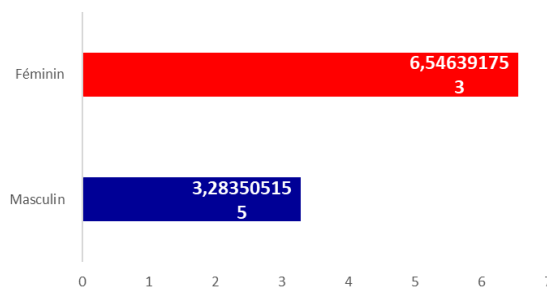


Nbre d'heures quotidiennes d'usage des RNL pour les besoins de la formation et de la recherche en SHS



Les doctorant.e.s passent plus de temps pour l'usage quotidien des RNL. Ce qui renvoie aux travaux de Dorra Mahfoudh et Moncef Hajji sur l'implication genrée dans l'apprentissage !

Nombre moyen passé quotidiennement sur les RNL par les doctorant.e.s SHS

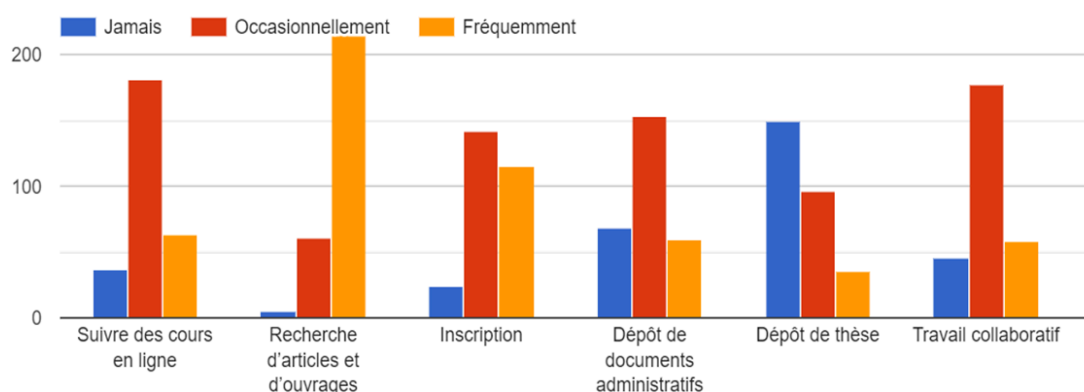




Usages spécifiques occasionnels à fréquents avec une infrastructure jugée non disponibles à limitées !

Il est important de souligner que 37 parmi les 284 doctorants et post-doctorants ayant renseigné le questionnaire en ligne ont tout de même répondu ne jamais utiliser les outils numériques pour leur recherche doctorale (même pas l'email !). Certains estiment que les RNL n'auraient « Pas de rapport à mes études ». Un effort pour rendre visibles les opportunités d'information mais aussi pour faciliter la gestion d'une recherche doctorale mérite d'être considérée.

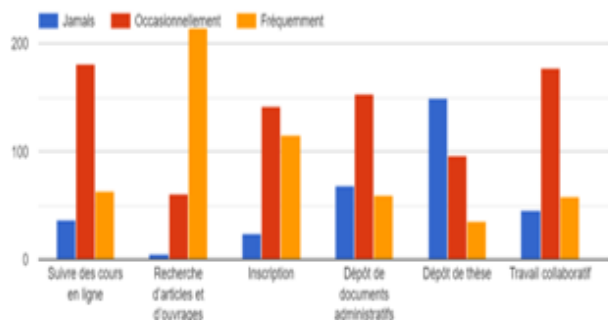
5. Veuillez indiquer vos usages spécifiques des ressources numériques en ligne (RNL) suivantes :



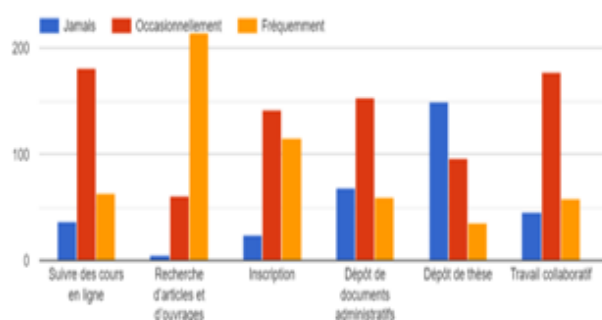
Cependant, même dans les établissements où des efforts de mise à disposition d'infrastructure ou de solutions numériques ou de ressources en ligne sont mises en place, l'évaluation que les usagers en font ne sont pas positives. En effet, un doctorant avait écrit : « Si les infrastructures existent, on le sait pas (il faut informer les étudiant à travers le site de la faculté dans une rubrique relative aux doctorants) donc il y a un problème d'accès à l'information. Ensuite pour les infrastructures qui existent (le site de la faculté et biruni.tn) elles sont très limitées. ».



5. Veuillez indiquer vos usages spécifiques des ressources numériques en ligne (RNL) suivantes :



5. Veuillez indiquer vos usages spécifiques des ressources numériques en ligne (RNL) suivantes :



La recherche doctorale en SHS en Tunisie et la « conversion » difficile au numérique... : un regard sur les thématiques de recherche

Dans le cadre de notre réflexion sur les stratégies numériques dans la formation doctorale en sciences humaines et sociales (SHS), nous avons jugé utile de concentrer notre attention sur un aspect spécifique de la recherche universitaire : les thèses en cours ou déjà soutenues, afin d'explorer la présence du « numérique » en tant qu'objet d'étude. Compte tenu du caractère kaléidoscopique de ce concept, nous avons choisi d'orienter notre recherche à partir d'autres concepts-clés qui lui sont associés, tels que : *intelligence artificielle, Internet, réseaux sociaux, réseaux socionumériques, digital, cyber, virtuel, et humanités numériques*.

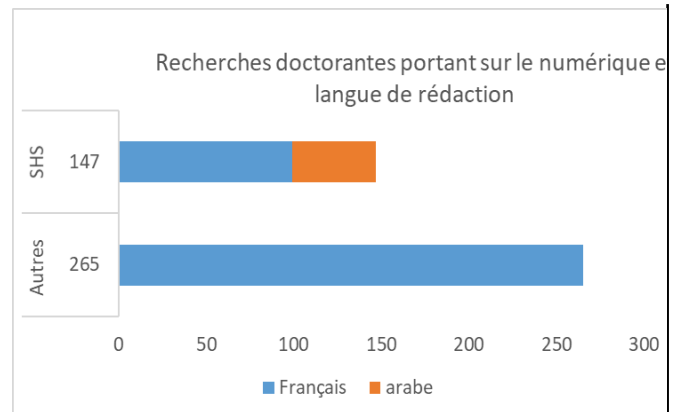
Bien que le numérique imprègne de plus en plus les divers aspects de la vie sociale, le nombre de thèses consacrées à ce sujet dans plusieurs disciplines reste encore modeste. Cette thématique de recherche ne semble pas encore pleinement enracinée dans les questionnements et problématiques des SHS. Toutefois, les différents thèmes abordés par les doctorant.e.s reflètent l'ampleur du phénomène et la diversité de ses déclinaisons.

L'examen des titres des thèses (en cours et soutenues) enregistrées sur Thèse.tn révèle que la question du « numérique » commence à être étudiée de manière inégale par les doctorant.e.s en Tunisie issu.e.s de plusieurs champs disciplinaires.

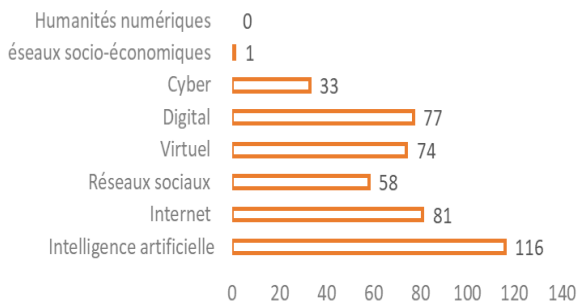
En interrogeant les chiffres et en dégagant quelques exemples, des constatations-repères se laissent voir assez clairement :



Parmi les 412 thèses portant sur le « numérique », 147 relèvent des sciences humaines et sociales (SHS), dont 99 rédigées en langue française et 48 en langue arabe



Fréquence des notions, afférentes au numérique, dans les intitulés des recherches doctorantes



Dans les intitulés de thèses, la notion de « numérique » (412 thèses) occupe une place de premier plan. Viennent ensuite des notions telles que « intelligence artificielle » (116), « Internet » (81), « réseaux sociaux » (58), « virtuel » (74), « digital » (77), « cyber » (33) et « réseaux siconumériques » (1).

Il est important de souligner qu'aucune thèse ne traite des « humanités numériques ».

Les thèses en question portent sur des thèmes différents, selon les disciplines et les spécialités. Néanmoins quelques axes thématiques se dégagent nettement.



Les expressions artistiques à l'ère du numérique (cinéma, audiovisuel, design, arts plastiques, esthétique...)

Raconter à l'ère du numérique Scénaristes et auteurs face à l'émergence de la forme d'écriture induit par le genre interactif dont le spectateur dispose du contrôle sur le contenu.

L'immersion par la "Réalité Virtuelle" dans l'enseignement artistique de l'interaction numérique à l'action environnementale à travers "L'Art Immersif".

La Synesthésie Visuelle et Auditive dans la Création Audiovisuelle Une Exploration des Interactions artistiques et créatives et de leur Impact sur l'Expérience du Spectateur à travers une analyse conjointe des œuvres cinématographiques et des installations.

Étude technique et numérique de la restauration des films tunisiens de la période coloniale Réalisation d'un exemple concret de restauration.

La sauvegarde du patrimoine culturel en Tunisie à l'Ère post-numérique Le fond des arts plastiques acquis par le Ministère des Affaires Culturelles et déposé à ksar Saïd.

Le webdesign au service de la médiation du patrimoine architectural.

La didactique des disciplines et la pédagogie (didactique, enseignement à distance, métiers de l'éducation, formation ...):

Approche didactique de l'enseignement universitaire à distance Conception expérimentation et analyse d'un modèle de dispositif numérique d'apprentissage hybride pour l'enseignement de la biologie Cas du concept « L'effet de l'horloge biologique sur les activités physiologiques animales

Étude psychologique de l'Environnement Numérique d'Apprentissage le cas d'intégration des dimensions cognitives et émotionnelles dans le modèle LOM.

Le Management du numérique universitaire Enjeux nationaux et internationaux du développement des Ressources Éducatives en Libres Accès REL.

Impact de l'innovation numérique dans le secteur éducatif sur les inégalités sociales. Cas de l'Afrique.

Vers un modèle systémique de l'adoption du numérique à l'école primaire en Tunisie Politiques éducatives face aux pratiques professionnelles des enseignants.

Les identités numériques / virtuelles. On peut avancer comme exemples :

Arts et réseaux sociaux dans l'ère du numérique " Une communauté interactive d'identités virtuelles.

L'exploration des effets de l'utilisation de l'identité numérique.

L'apport du concept de l'identité pour la compréhension du comportement du consommateur dans situation de crise le cas du COVID 19



La fracture numérique

La fracture sociale numérique et l'action publique.
Disparités, Convergence Régionale et Fractures Numériques en Tunisie : Une
Approche par l'Econométrie Spatio-temporelle.

Le travail à l'aune des transformations numériques

Les lieux de travail à l'ère du numérique alliance entre bien-être et innovation - cas
des espaces de coworking.
L'administration tunisienne à l'épreuve du numérique.
La transformation digitale au secteur public tunisien solutions numériques cas de la
poste tunisienne.
Le journalisme tunisien à l'ère des réseaux socionumériques, vers une redéfinition de
la profession ?

Le développement durable

La contribution de la Fintech et de la révolution numérique au développement
durable
Economie territoriale et objectifs du développement durable : implantation d'un
réseau de Smart-City sur le territoire tunisien.
L'impact de l'économie numérique sur le développement durable approche
comparative entre l'hyper-connexion et les cybercriminelles.

Sécurité numérique :

La cybersécurité dans le contexte des jumeaux numériques.
Piratage des logiciels et investissement dans la sécurité numérique dans le cadre des
marchés bifaces.
Sécurité des images par tatouage numérique et cryptographie dans les applications
médicales.
Les enjeux internationaux de la sécurité numérique.
La protection des données personnelles relatives à la santé.

Les influenceurs :



Il est facile de constater que les problématiques liées au numérique, quelle que soit leur déclinaison thématique, restent encore l'apanage de certaines sciences humaines et sociales dont les matériaux, les méthodes et outils d'investigation entretiennent des liens plus étroits avec le dispositif numérique, à l'instar des sciences de gestion, des sciences économiques, du cinéma, du marketing, etc. Ces liens, néanmoins ne pourraient expliquer le fait que d'autres sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, histoire, philosophie, etc.) investissent timidement le champ du numérique. En effet, nous avons constaté que peu de thèses en sociologie, en histoire, en anthropologie ou en psychologie se consacrent à l'étude du numérique, en dépit de la richesse des questions de société que celui-ci soulève et qui se prêtent parfaitement à l'analyse sociologique ou psychologique. Les exemples sont innombrables : les champs d'investigation qu'ouvrent les réseaux socionumériques sont immenses, les transformations des relations interpersonnelles, des rituels du corps, les voies/voix de contestation, la dynamique de « visibilité » et d'invisibilisation des individus et des groupes, etc.

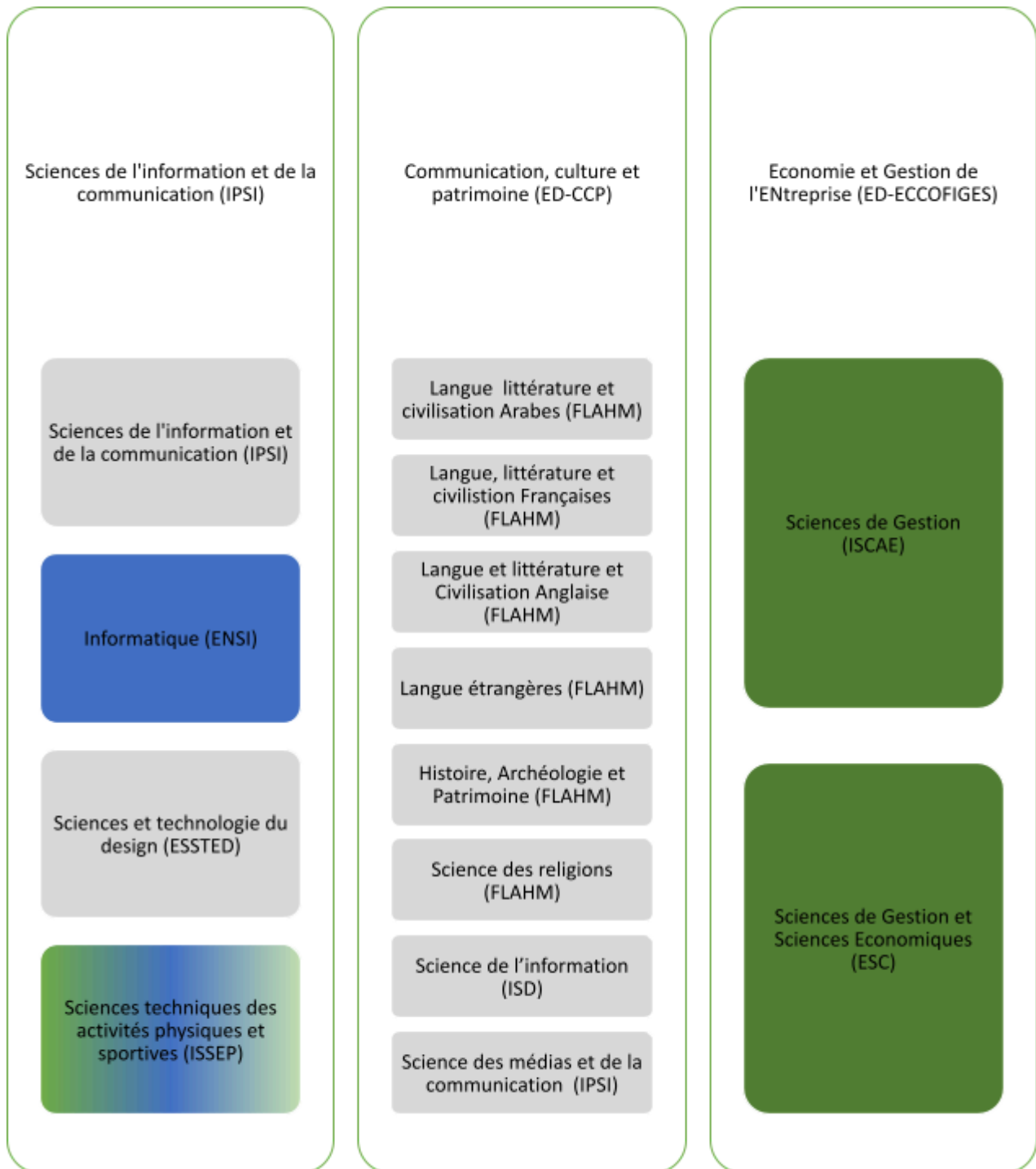
L'absence de nombreux sujets pourtant d'une actualité urgente nous amène à interroger le déséquilibre entre disciplines dans l'investissement du domaine numérique. Il est donc aujourd'hui nécessaire de mettre en lumière cette lacune, en examinant, entre autres, les représentations des étudiants, les traditions disciplinaires en matière de contenus des programmes, ainsi que la hiérarchie « scientifique » des thèmes et des approches.

Cartographie de la formation Doctorale SHS dans les universités partenaires

La formation doctorale en SHS est diversifiée dans les écoles doctorales des universités partenaires, toutefois, nombreuses formations sont dupliquées.

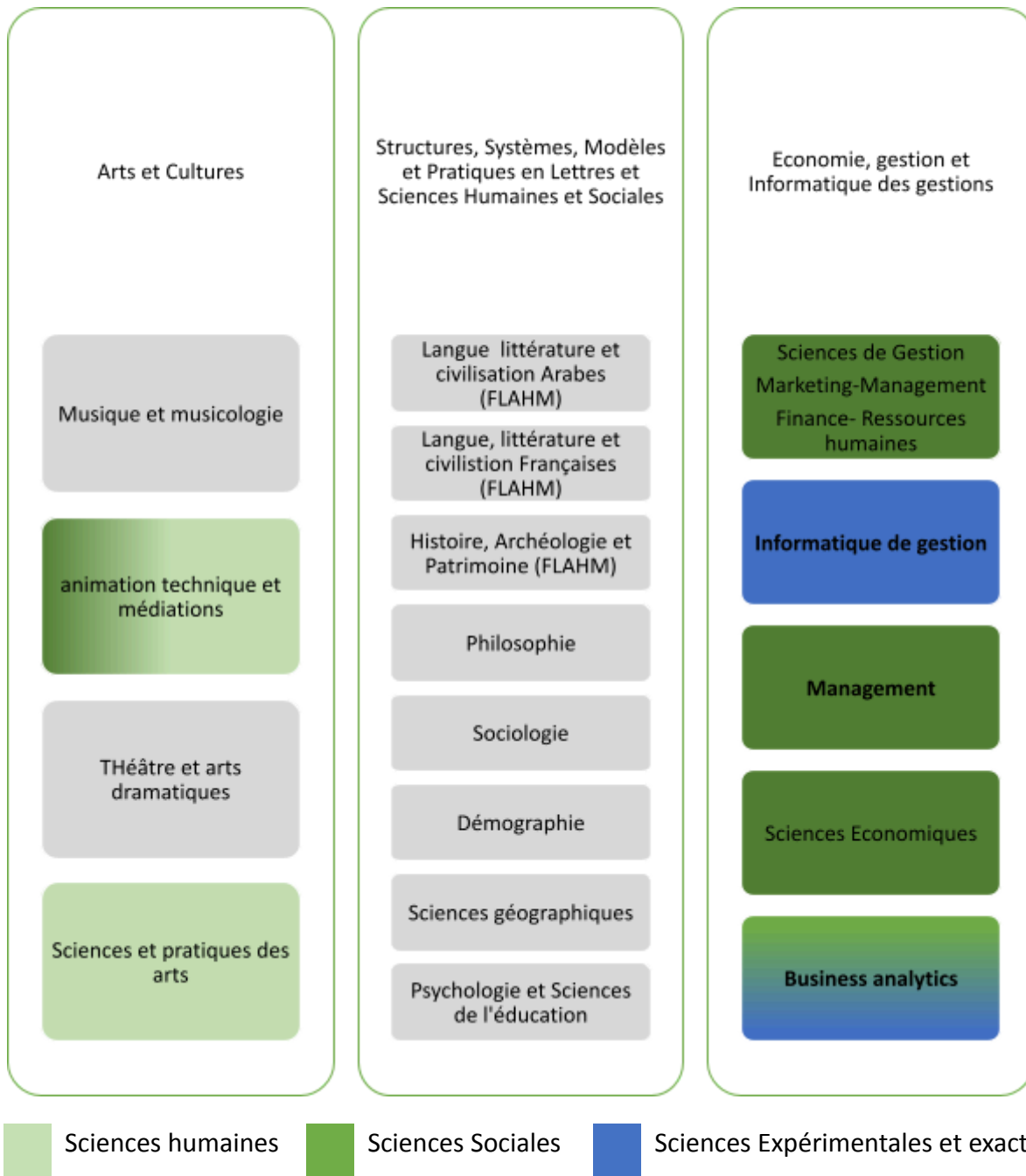


Les diplômes de doctorat et les écoles doctorales à l'Université de La Manouba



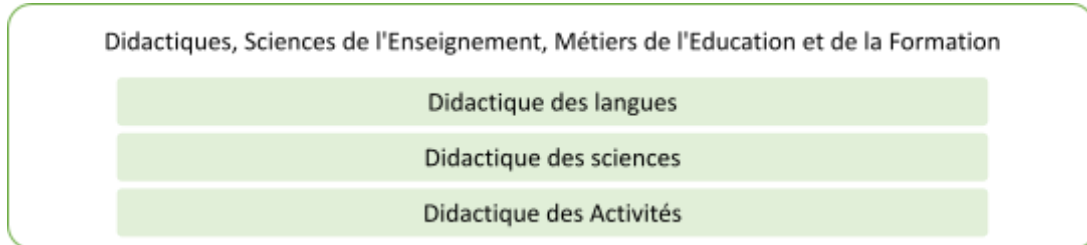
Sciences humaines
 Sciences Sociales
 Sciences Expérimentales et exactes

Les diplômes de doctorat et les écoles doctorales à l'Université de Tunis

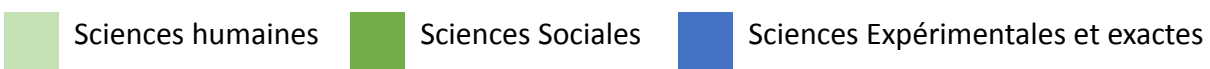
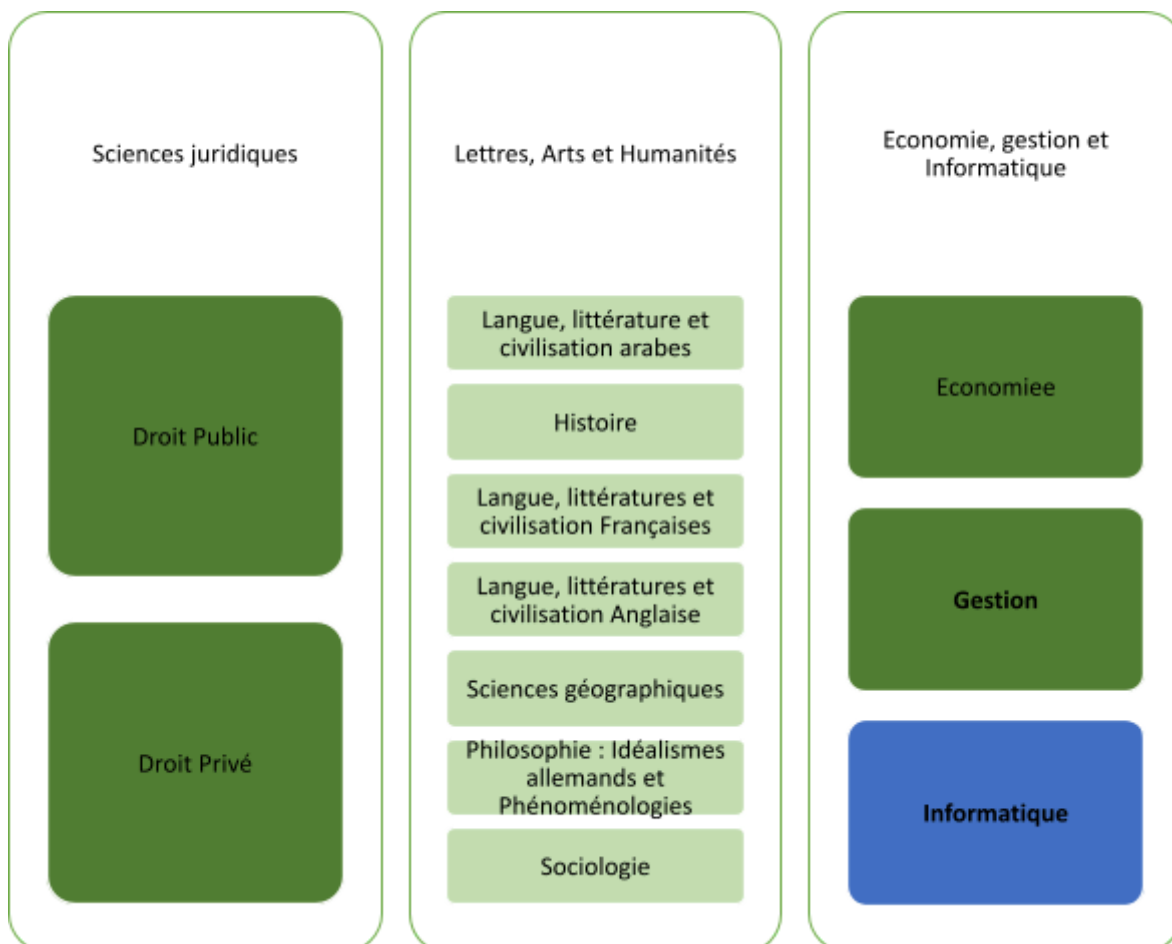




Les diplômes de doctorat et les écoles doctorales à l'Université de l'Université Virtuelle de Tunis

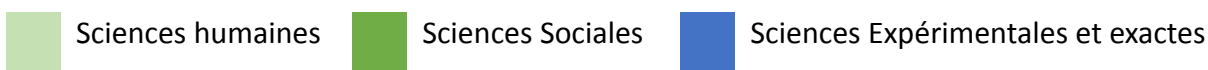
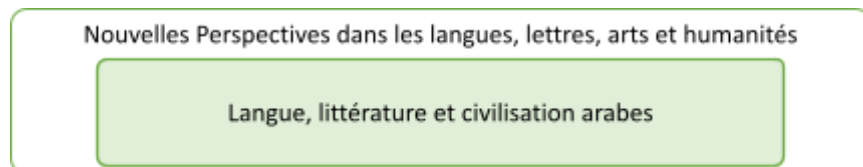


Les diplômes de doctorat et les écoles doctorales à l'Université de Sfax

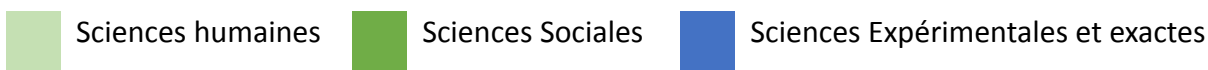
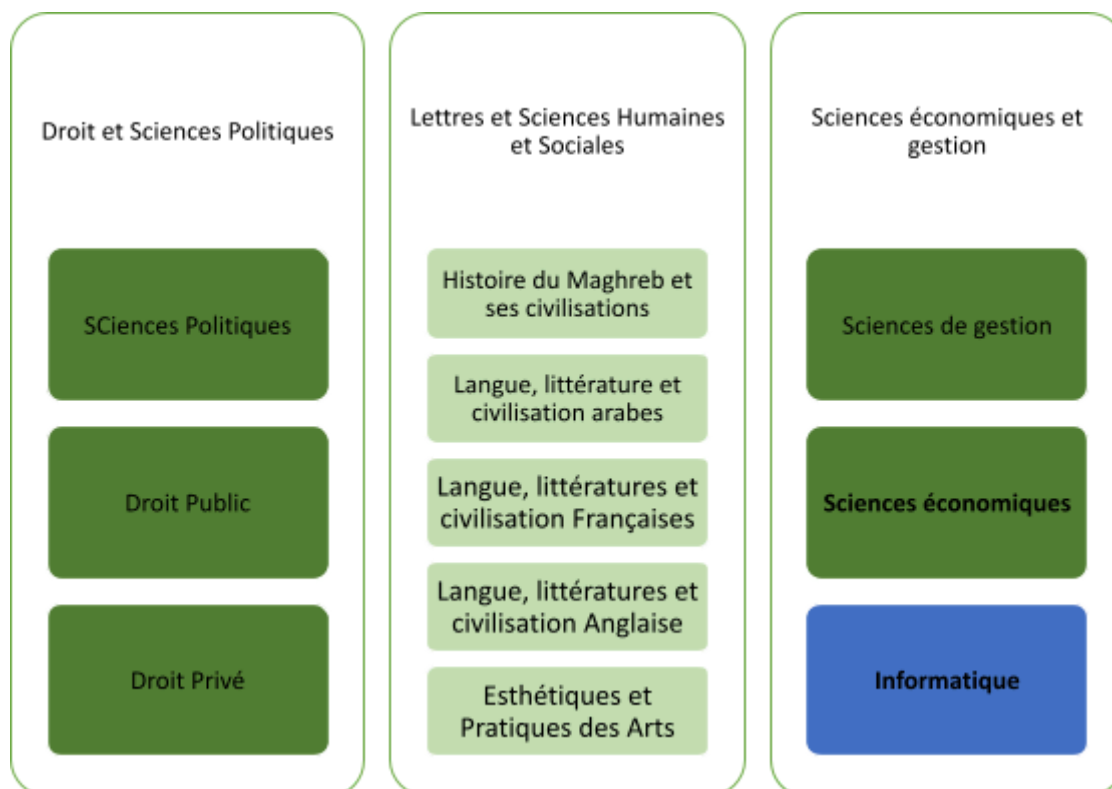




Les diplômes de doctorat et les écoles doctorales à l'Université de l'Université de Kairouan



Les diplômes de doctorat et les écoles doctorales à l'Université de Sousse





Les diplômes de doctorat et les écoles doctorales à l'Université Tunis –El Manar



Gouvernance des cours doctoraux

L'agrégation des informations et des analyses menées dans chaque université partenaire, a confirmé une hétérogénéité de la gouvernance des cours doctoraux dans la formation doctorale en SHS.



Stratégies des Universités partenaires

Axes stratégiques de l'Université de Sousse

Axe stratégique 1: Le numérique au service de la réussite des doctorants et des chercheurs

• **Objectif n°1. Faciliter l'entrée à l'université, le parcours d'études et la préparation de l'avenir professionnel des doctorants et des chercheurs**

- Projet 1 - Offrir aux doctorants des services en ligne riches, utiles et simplifiés.

Projet 2 - Permettre aux doctorants l'accès aux services numériques.

• **Objectif n°2. Aider à apprendre, comprendre et réutiliser ses connaissances et compétences**

Projet 1 - Renforcer la formation et l'accompagnement des enseignants à la création et à l'agencement de contenus et de dispositifs numériques.

Projet 2 - Favoriser l'expérimentation d'innovations pédagogiques par les enseignants, et encourager la diffusion de leurs analyses d'impacts.

• **Objectif n°3. Favoriser les collaborations et les partenariats**

Projet 1 - Accroître la visibilité de l'école doctorale en ligne

Projet 2 – Renforcer/acquérir les solutions numériques pour la gestion des données de recherche, facilitant le partage, la protection et la préservation des données, ainsi que la conformité aux normes et réglementations en vigueur.

• **Objectif n°4. Tirer profit des ressources éducatives libres (REL)**

Projet 1 - Améliorer la visibilité des ressources pédagogiques.

Projet 2 - Valoriser les ressources éducatives libres.

Projet 3 - Mesurer les impacts potentiels des ressources pédagogiques libres sur les apprentissages.

• **Objectif n°5. Permettre aux doctorants et chercheurs à besoins spécifiques d'étudier dans des conditions appropriées**

Projet 1 - Identifier les équipements et matériels adaptés aux doctorants et chercheurs à besoins spécifiques.

Projet 2 - Proposer des environnements numériques intégrant les normes d'accessibilité destinées aux doctorants et aux chercheurs à besoins spécifiques.



Axe stratégique 2: Développer les compétences numériques

• **Objectif n°1. Développer un comportement numérique responsable**

Projet 1 - Création et mise en œuvre du programme de sensibilisation à la cybersécurité et à la protection des données personnelles destiné aux doctorants et aux chercheurs.

Projet 2 - Assurer des formations à la sécurité de l'information.

Projet 3 – Sensibiliser les doctorants et les chercheurs au plagiat et diffuser une culture éthique et responsable.

• **Objectif n°2: Soutenir l'acquisition et le perfectionnement des compétences numériques**

Projet 1 - Mettre en place une équipe dédiée au développement des compétences et habiletés numériques.

Projet 2 - Assurer des séances de formation portant sur l'utilisation d'outils numériques dédiés.

Axe stratégique 3: Un système d'information en appui au bon fonctionnement des établissements universitaires et des organismes de recherche

• **Objectif n°1. Permettre aux établissements universitaires et organismes de recherche de s'appuyer sur un numérique fiable et efficace**

Projet 1 - Déployer des outils numériques et de services collaboratifs mutualisés, de qualité et de confiance, en cohérence avec les SI des établissements et tenant compte de l'ensemble des usagers (doctorants et chercheurs).

Projet 2 - S'orienter vers plus de souveraineté numérique en quittant les solutions des GAFAM quand des alternatives fonctionnelles et soutenables sont disponibles.

• **Objectif n°2. Faciliter l'activité professionnelle de tous les doctorant et chercheurs et les accompagner dans leur projet professionnel**

Projet 1 - Favoriser l'acquisition de nouvelles compétences numériques chez les doctorants et les chercheurs par des formations adaptées à leurs spécialités dans recherche.

Projet 2 - Renforcer les compétences numériques pour améliorer l'employabilité des doctorants.



Axes stratégiques de l'Université de Tunis

Axe 1 : Développement d'une infrastructure numérique collaborative

Objectif : Mettre en place une infrastructure numérique facilitant la collaboration

Projet 1: Création d'une plateforme numérique intégrée et interdisciplinaire

Projet 2: Fournir des ressources académiques interconnectées

Projet 3: Fournir des outils de travail collaboratif en ligne

Axe 2 : Promotion de la recherche interdisciplinaire

Objectif : Soutenir les collaboration interdisciplinaires

Projet 1: Création de programmes doctoraux interdisciplinaires

Projet 2: Encourager les co-encadrements de thèses interdisciplinaires

Projet 3: Organisation de colloques et conférences interdisciplinaires en ligne

Axe 3 : Développement d'une Pédagogie numérique et renforcement des compétences interdisciplinaires

Objectif : renforcer les compétences digitales et interdisciplinaires

Projet 1: Offrir des modules de formation en ligne sur les compétences numériques

Projet 2: Créer des parcours d'apprentissage sur l'interdisciplinarité

Projet 3: Accompagner les encadrants dans l'utilisation des outils numériques

Axe 4 : Mobilité virtuelle et internationalisation

Objectif : Soutenir la mobilité virtuelle et l'internationalisation

Projet 1: Développement des échanges virtuels internationaux

Projet 2: Participation à des projets de recherche internationaux interconnectés

Projet 3: Création de programmes de double diplôme via des parcours en ligne

Axe 5 : Modernisation et Numérisation de la gestion administrative

Objectif : Digitaliser les procédures administratives

Projet 1: Gestion dématérialisée des inscriptions et suivis

Projet 2: Archivage et diffusion numériques des thèses

Projet 3: Sécuration des données académiques et personnelles

Axes stratégiques de l'Université Virtuelle de Tunis

Compte tenu de son rôle transversal, les orientations stratégiques de l'UVT a englobé des projets fédérateurs ou destinés à l'ensemble des formations doctorales SHS, en plus des actions spécifiques. Ces projets sont mis en vert dans la liste ci-dessous.



Axe 1 : Renforcer les compétences numériques

- Projet 1. Organiser des séminaires virtuels interuniversitaires pour partager les pratiques et innovations pédagogiques numériques
- Projet2 Organiser des formations régulières sur les plateformes e-learning, outils de visioconférence, MOOCs
- Projet3: Mutualiser les tutoriels interactifs sur une plateforme nationale accessible à toutes les écoles doctorales
- Projet5 : Mettre en place des tutoriels interactifs pour l'apprentissage autonome des outils numériques

Axe 2 : Améliorer l'interactivité et l'accessibilité des cours en ligne

- Projet1: Développer des programmes doctoraux hybrides en collaboration avec d'autres écoles doctorales
- Projet2 : Moderniser la plateforme e-learning avec des fonctionnalités interactives
- Créer une communauté nationale d'entraide pour échanger sur les bonnes pratiques des technologies éducatives
- Projet3 :Développer des contenus pédagogiques multimédias adaptés aux doctorants
- Développer un réseau national d'assistance technique dédié aux formations en ligne pour les doctorants
- Projet4 : Mettre en place un service d'assistance technique pour résoudre les problèmes d'accès aux formations en ligne

Axe 3 : Insertion professionnelle et employabilité des doctorants

- Projet1: Organiser des forums nationaux de recrutement spécifiques aux doctorants
- Projet2 : Créer des opportunités de stages ou de missions professionnelles
- Projet3 : Mener des enquêtes sur les besoins du marché de l'emploi et adapter les formations
- Projet4 : Développer des modules de formation sur les compétences transversales

Axe 4 : Innovation pédagogique

- Projet1 : Organiser des groupes de travail interuniversitaires pour tester des innovations pédagogiques
- Projet 2: Créer des modules de formation hybrides et en ligne
- Projet 3 : Élaborer des projets de recherche collaborative pour mesurer l'impact des innovations pédagogiques
- Projet4 : Former les enseignants à l'utilisation des nouvelles technologies pédagogiques

Axe 5 : Lisibilité de l'offre de formation

- Projet1 : Créer des partenariats avec des plateformes d'orientation académiques
- Projet2 : Refonte du site web pour rendre l'offre de formation plus visible
- Projet3 : Créer des supports numériques interactifs pour promouvoir les parcours académiques des écoles doctorales tunisiennes
- Projet4 : Organiser des sessions d'information régulières pour présenter les parcours et objectifs des formations

Axe 6 : Soutien transversal

- Projet1 : Créer des supports numériques (vidéos, infographies) pour promouvoir les parcours de l'UVT
- Projet2 : Harmoniser les pratiques pédagogiques entre les écoles doctorales pour mutualiser les ressources à l'échelle nationale

Axe 7 : Développement de ressources pédagogiques et numériques

- Projet1 : Créer une bibliothèque numérique nationale avec des ressources académiques, des articles et études de cas pour les doctorants
- Projet2: Développer des modules de formation en ligne sur la méthodologie de recherche, l'éthique
- Projet3 : Développer des communautés virtuelles interuniversitaires de recherche pour les doctorants
- Projet 4 : Développer des outils collaboratifs pour le travail en réseau (forums, webinaires, ateliers virtuels)



Axes stratégiques de l'Université de Kairouan

Axe1. Faciliter la transition numérique

Objectif 1: Rendre accessibles en ligne les cours, publications, supports de recherche et autres contenus académiques pour faciliter l'apprentissage et la recherche

Projet 1.1: Numérisation des ressources académiques

Objectif 2: Développer des espaces de travail collaboratifs en ligne pour les groupes de recherche, avec des fonctionnalités de partage de documents, gestion de projet et réunions virtuelles.

Projet 1.2 : Digitalisation des procédures administratives

Objectif 3: Intégrer des outils numériques pour améliorer la collaboration entre les doctorants, encadrants et chercheurs, et pour encourager le partage des connaissances.

Projet 1.3 : Développement d'outils collaboratifs et interactifs

Axe2. Gestion de l'intégration du Numérique dans la formation doctorale

Objectif : Assurer la confidentialité, la sécurité et la protection des données personnelles et académiques dans tous les systèmes numériques utilisés par les doctorants et les institutions

Projet 2.1: Renforcement de la sécurité et de la protection des données

Objectif : Veiller à ce que les technologies numériques soient accessibles à tous, sans exclusion, et qu'elles soient utilisées de manière équitable dans les environnements académiques et professionnels.

Projet 2.2 : Encourager une utilisation inclusive et équitable du numérique

Objectif : Former les doctorants et les personnels à l'éthique numérique, en couvrant des sujets tels que l'usage responsable des technologies, les implications des biais algorithmiques, et la protection des droits numériques

Projet 2.3 : Sensibilisation et éducation à l'éthique numérique

A3. Promouvoir la collaboration scientifique et la diffusion des connaissances

Objectif : Développer des plateformes numériques qui facilitent la collaboration entre les doctorants, les entreprises et les institutions académiques, permettant le partage de ressources, d'opportunités et de projets.

P 3.1: Création de plateformes numériques de collaboration et d'échange

Objectif : Proposer des formations et des webinaires en ligne coorganisés avec des entreprises pour doter les doctorants des compétences demandées par le marché du travail

P 3.2 : Mise en place de formations et de webinaires en ligne en partenariat avec des entreprises



Axes stratégiques de l'Université de la Manouba

Axe 1. Renforcement des compétences digitales

Objectif Renforcer les capacités numériques des différents acteurs de la formation doctorale ou appuyer un usage pertinent du numérique par tous les acteurs de la formation doctorale

Projet 1 Formations aux compétences digitales

Projet 2 Promotion du recours aux outils numériques

Projet 3 Veille et mise à disposition de tutoriels facilitant l'appropriation d'outils numériques pour la recherche

Projet 4 création d'une rubrique fixe pour les humanités numériques dans les newsletters de l'Université et des EESs

Axe 2. Digitalisation des procédures

Objectif : Implémenter des procédures médiatisées par des solutions numériques adaptées et favorisant la collaboration

Projet 1 Mise en place d'un CRM pour la Gestion de la Relation Doctorant/Université

Projet 2 Mise en place d'une plateforme commune à toutes les ED de l'UMA pour les cours complémentaires de la formation doctorale

Projet 3 Mise en place de procédures et d'outils facilitant les échanges : Société-CSP des écoles Doctorales et Commission des thèses

Axe 3 Promotion de recherche interdisciplinaire en humanités numériques

Objectif : Promouvoir les humanités numériques dans les formations doctorales par la recherche

Projet 1 Encourager les coencadrements multidisciplinaires pour les recherches en humanités numériques

Projet 2 Multiplier les opportunités de rapprochement et de partenariat avec le monde de l'entreprise et sociétal pour finaliser les thématiques de R&D

Projet 3 Opérationnaliser les Comités Scientifiques et Pédagogiques des ED et mutualiser leurs efforts



Axes stratégiques de l'Université de Tunis El Manar

Axe 1. La recherche scientifique, écosystème économique et entrepreneurial

Objectif 1 : Digitalisation de la recherche doctorale

Projet 1 : Apprendre de nouvelles méthodes pour la recherche sur des outils numériques.

Projet 2 : Améliorer la qualité de la recherche par le recours à des outils digitaux.

Développer les compétences numériques des chercheurs et étudiants en sciences humaines et sociales

Objectif 2 : Développer les compétences numériques des chercheurs et étudiants en sciences humaines et sociales

Projet 1 : mettre en place des formations en ligne sur les outils numériques pour la recherche.

Projet 2 : Intégrer des modules de développement des compétences transversales (analyse de données, programmation, pensée complexe, etc.).

Projet 3 : Créer un programme de mentorat numérique pour accompagner les chercheurs dans l'acquisition de ces compétences.

Renforcer les liens entre problématiques disciplinaires et méthodes numériques

Objectif 3 : Renforcer les liens entre problématiques disciplinaires et méthodes numériques

Projet 1 : Organiser des ateliers et séminaires pour explorer les synergies entre disciplines et outils numériques

Projet 2 : Soutenir des projets de recherche innovants combinant approches classiques et numériques.

Projet 3 : Valoriser les résultats de recherche issus de ces collaborations interdisciplinaires



Axes stratégiques de l'Université de Sfax

Axe 1. Numérisation des écoles doctorales: la gestion de l'ED avec tous ses processus et aspects managériaux

Objectif :Garantir la transparence durant toutes les opérations administratives vis-à-vis de tous les acteurs.

- Informatiser le processus de gestion administrative des études doctorales.
- Réduire les délais de traitement des différentes opérations administratives
- Permettre un suivi facile des états des inscriptions en thèse / doctorants ...
- Garantir la traçabilité des différentes opérations vis-à-vis de tous les acteurs intervenants.
- Archiver électroniquement tous les documents administratifs et scientifiques relatifs à la thèse (Dossier numérique de la thèse).
- Faciliter la recherche de l'information concernant les inscriptions en thèses (PVs de la réunion, PVs de la soutenance, dossier de préinscription...).
- Offrir aux décideurs un tableau de bord et des statistiques fiables et détaillées en temps réel sur l'école doctorale.
- Offrir des mécanismes automatisés de la notification à chaque changement de l'état de la thèse.

Axe 2 : Etudes doctorales et numériques : un nouveau modèle de formation doctorale encourageant l'utilisation des outils, plateformes, logiciels, ... numériques et offrant des mécanismes d'amélioration de l'employabilité des docteurs.

Objectif : encourager l'utilisation des outils, plateformes, logiciels, ... numériques et offrant des mécanismes d'amélioration de l'employabilité des docteurs.

- Rendre accessibles, pour le doctorant, les mécanismes d'appui aux études doctorales : Centre 4 C
- Rendre accessibles, pour le doctorant, les mécanismes d'appui aux études doctorales : PEE
- Rendre accessibles, pour le doctorant, les mécanismes d'appui aux études doctorales : BUTT



De Raqmyat, vers une stratégie nationale pour la formation doctorale SHS en Tunisie

Des stratégies variées sont adoptées par les universités tunisiennes pour intégrer le numérique dans leurs programmes. Elles sont toutes adossées à des approches souvent complémentaires mais en cohérence avec leurs contextes spécifiques. Les choix proposés peuvent être regroupés en cinq thématiques principales :



Un axe prioritaire commun se dégage nettement, qui est celui du développement des compétences numériques. Ainsi, par exemple, l'université de Sousse, l'UVT, l'UMA et l'UTM mettent l'accent sur la nécessité de former étudiant.e.s, chercheur.e.s et enseignant.e.s à maîtriser les outils numériques. Néanmoins, chacune de ces institutions donne à cet objectif une orientation correspondant à ses besoins : l'UTM, par exemple, se focalise prioritairement sur les sciences humaines et sociales et l'UMA, quant à elle, accorde une importance primordiale aux humanités numériques, tandis que l'UVT, de par la spécificité de sa vocation, adhère à une approche plus générale axée sur l'interactivité et l'accessibilité des formations.

L'innovation et la transformation pédagogique se présentent comme des bases indispensables. L'UVT élabore une stratégie cohérente et ambitieuse englobant l'amélioration des cours en ligne, le développement de ressources pédagogiques et la mutualisation des pratiques ; ceci étant en cohérence avec les missions pour lesquelles elle a été créée en 2002. Quant aux universités de Tunis et de la Manouba, elles adoptent le numérique éducatif pour renforcer les compétences interdisciplinaires, mettant en évidence ainsi leurs volontés d'ouvrir l'horizon des connaissances des étudiants. Ce centre d'intérêt n'est nullement absent du programme des universités de Sousse



et Sfax, qui soulignent le lien étroit entre innovation et réussite académique, notamment pour les doctorants.

La transversalité est présente à travers l'axe de la modernisation et la digitalisation des processus de gestion des documents (administratifs et académiques). À ce niveau, la numérisation des procédures administratives et la facilitation de la transition numérique semblent accaparer l'ordre des priorités des universités de la Manouba, Tunis, Sousse et Kairouan. Ainsi, l'Université de Tunis et l'UMA mettent en évidence l'optimisation des systèmes d'information afin d'améliorer la gestion universitaire. De son côté, l'Université de Kairouan accorde une attention particulière à l'accompagnement de cette transition dans les zones moins connectées.

Avec une adhésion moins large, la recherche interdisciplinaire et la collaboration scientifique se révèlent à leur tour comme des priorités. Ainsi, les universités de la Manouba, de Tunis, et de Tunis el-Manar font ressortir la grande importance des méthodes numériques pour développer des projets de recherche transcendant les disciplines traditionnelles. De son côté, l'Université de Kairouan met en avant la nécessité de partager les savoirs issus de ces collaborations avec un large public.

Le dernier axe, la formation doctorale et l'employabilité des jeunes chercheurs, tient une position privilégiée notamment pour l'Université de Sfax et l'UVT. Ces institutions mettent en avant des concepts originaux qui assurent le lien entre outils numériques, gestion des écoles doctorales et employabilité. Ce choix stratégique vise clairement à stimuler la compétitivité des étudiants sur le marché du travail tout en assurant leur évolution dans un écosystème numérique performant.

Pour résumer, les axes fondamentaux portent l'adhésion de l'ensemble des universités tunisiennes tout en mettant en exergue les spécificités imposées par leur contexte local. Pour consolider leur influence et leur portée, une mise en réseau de ces propositions s'impose, surtout en ce qui concerne des projets communs sur la pédagogie numérique, l'interdisciplinarité et la modernisation des structures universitaires. Bien entendu, inutile de rappeler qu'une telle démarche commune participerait à l'unification des pratiques tout en optimisant les ressources disponibles afin de faire face aux grands enjeux technologiques de l'Université publique tunisienne.



Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne

Suivez le Projet RAQMYAT

- @ raqmyatproject@info.eu
- 🌐 raqmyatproject.eu
- ✂ @Raqmyat_shs
- in RAQMYAT
- ▶ @RAQMYAT
- f Raqmyat

